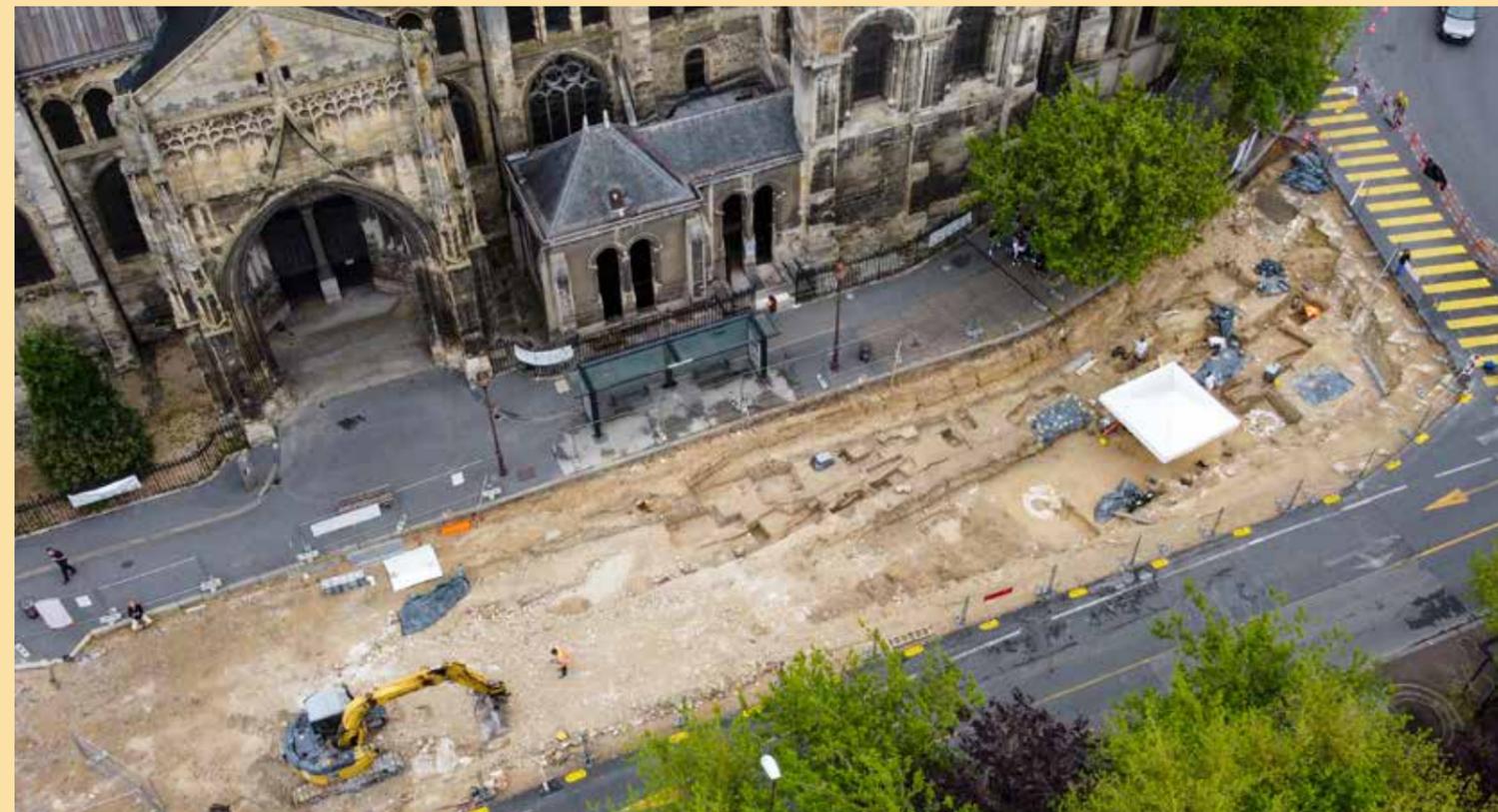


Journée de l'Archéologie en Champagne-Ardenne

Bulletin de la Société archéologique champenoise
tome 115 - 2022, n° 1
Résumés des communications



Châlons-en-Champagne
vendredi 10 décembre 2021

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est



Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 115 - 2022, n° 1

La Journée archéologique champenoise est co-organisée par
la Drac Grand Est, Service régional de l'archéologie, site de Châlons-en-Champagne,
et la Société archéologique champenoise.

Co-édition Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne, Service régional de l'archéologie,
et Société archéologique champenoise.

Coordination et mise en page :
Axelle Letor, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne.
Conception graphique :
Jérôme Malbranque, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne
Axelle Letor, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne.
Relectures :
Axelle Letor, Dominique Morize (Drac, Sra), Nicole Poulain (SAC).

Illustration de couverture : fouille du parvis de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux,
Châlons-en-Champagne 2021 (© Christophe Manquillet).

Imprimeur : Le réveil de la Marne, Épernay.

Ne peut être vendu

vendredi 10 décembre 2021

Journée de l'Archéologie en Champagne-Ardenne

9h00 *Accueil des participants*

9h30 **Thierry Bonin** (Conservateur régional de l'archéologie) et **Nicole Poulain** (Présidente de la SAC)

Introduction.

9h45 **Alexandra Ribeiro** (Inrap), **Alessio Bandelli** (Inrap/UMR 7209), **Stéphanie Desbrosse-Degobertière** (Inrap/UMR 6273), **Anne Ahü-Delor** (Inrap)

De nouvelles données sur la nécropole antique à l'est de Châlons-en-Champagne (51).

10h00 **Auréli Troublard** (Service archéologique du Grand Reims) et **Christèle Baillif-Ducros** (Inrap)

Fouille préventive de la nécropole antique de la Cité du Chemin Vert à Reims (51) : premiers résultats.

10h15 **Julie Leone** (Inrap) et **Céline Godard** (Inrap)

La voie romaine de *Catalaunum* à *Durocortorum* : le tronçon mis au jour à Beaumont-sur-Vesle (51).

10h30 *Discussions et pause*

10h45 **Yves Dal Canton** (Inrap)

Occupations rurales protohistoriques et antiques à Connantre « Sur les Rapports » (51).

11h00 **Jan Veron** (Éveha)

Des fosses profondes néolithiques et de l'âge du Bronze à l'occupation rurale gallo-romaine au « Rouest », La Villeneuve-au-Châtelot.

11h15 **Benoit Filipiak** (Inrap)

Exploration d'un paléosol tardiglaciaire et fouille d'un établissement antique à La Veuve « Chemin de Juvigny » (51).

11h30 **Mathilde Petit** (Éveha), **Jérôme Brenot** (Éveha / UMR 7041), **Élodie Wermuth** (Éveha / UMR 7268)

Saint-Just-Sauvage « La Vallée L'Étournay zones 1, 3 et 4 » (51) : résultats préliminaires.

11h45 *Discussions puis déjeuner libre*

14h30 **Grégoire Ratel** (Archéopole)

Tinqueux « Les Sintiniers » (51) : diverses occupations et activités à l'époque gallo-romaine.

14h45 **Nicolas Peyne** (Éveha), **Mathilde Petit** (Éveha), **Émilie Morin** (Éveha)

Les bâtiments à abside de l'âge du Bronze du secteur de confluence Seine-Aube (Saron-sur-Aube et Marcilly-sur-Seine) et les occupations antiques de Saron-sur-Aube « Ancien Bois de Saron » (51).

15h00 **Nicolas Garmond** (Service archéologique du Grand Reims / UMR 8215) et **Mikel Etchart-Salas** (CDO8)

Un village du III^e millénaire avant notre ère à Rethel « Rue Bauchet » (08). Premiers résultats.

15h15 *Discussions et pause*

15h30 **Christophe Laurelut** (Inrap / UMR 8215) et **Yoann Rabasté** (Inrap)

Des Néolithiques à *Durocortorum* : données préliminaires sur l'enceinte Michelsberg du quartier Sainte-Anne à Reims (51).

15h45 **Morgane Dachary** (DRAC, Sra Limoges / UMR 5608), **Gautier Basset** (DRAC, Sra Châlons-en-Champagne / UMR 5199), **Sébastien Chauvin** (Inrap), **André Delpuech** (Musée de l'Homme), **Benoit Filipiak** (Inrap), **Michel Kasprzyk** (Inrap / UMR 6298), **Axelle Letor** (DRAC, Sra Châlons-en-Champagne), **Patrice Pernot** (Inrap), **Yoann Chantreau** (DRAC, Sra Rennes / UMR 6566)

Carence du Paléolithique en Champagne-Ardenne, lacune archéologique ou biais de la recherche ?

16h00 **Gael Cartron** (Éveha)

Un sanctuaire antique à Charmont-sous-Barbuise (10).

16h15 *Discussions*

16h30 *Conférence*

Cédric Roms (Inrap) et **Christèle Baillif-Ducros** (Inrap)

La fouille de la rue de Vaux (Parvis de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux) à Châlons-en-Champagne (51) : premières données issues du terrain.

17h15 *Clôture de la journée*

De nouvelles données sur la nécropole antique à l'est de Châlons-en-Champagne (51)

Alexandra RIBEIRO (Inrap), Alessio BANDELLI (Inrap / UMR
7209), Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (Inrap / UMR
6273), Anne AHÜ-DELOR (Inrap)

La création d'un immeuble d'habitation et de ses sous-sols sur la commune de Châlons-en-Champagne au 28 rue du Général Féry, section AV, parcelle 582 par la société Renaissance Immobilière Châlonnaise a motivé la prescription par le Service régional de l'archéologie de la DRAC Grand-Est, d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 258 m². Il a été réalisé en 2019 par Arthur Guiblais-Starck (Inrap).

L'opération, localisée dans l'axe d'un vallon sec (la vallée Saint-Pierre) ayant incisé les formations crayeuses du Crétacé supérieur¹, est à 750 m au nord-est du cœur historique de la ville, à l'extérieur immédiat des remparts du XIII^e s. Elle est implantée à l'extrémité nord de l'actuelle rue Léon Bourgeois, qui est réputée reprendre le tracé de la voie romaine qui traverse la ville antique (*Catalaunum*) après le franchissement de la Marne.

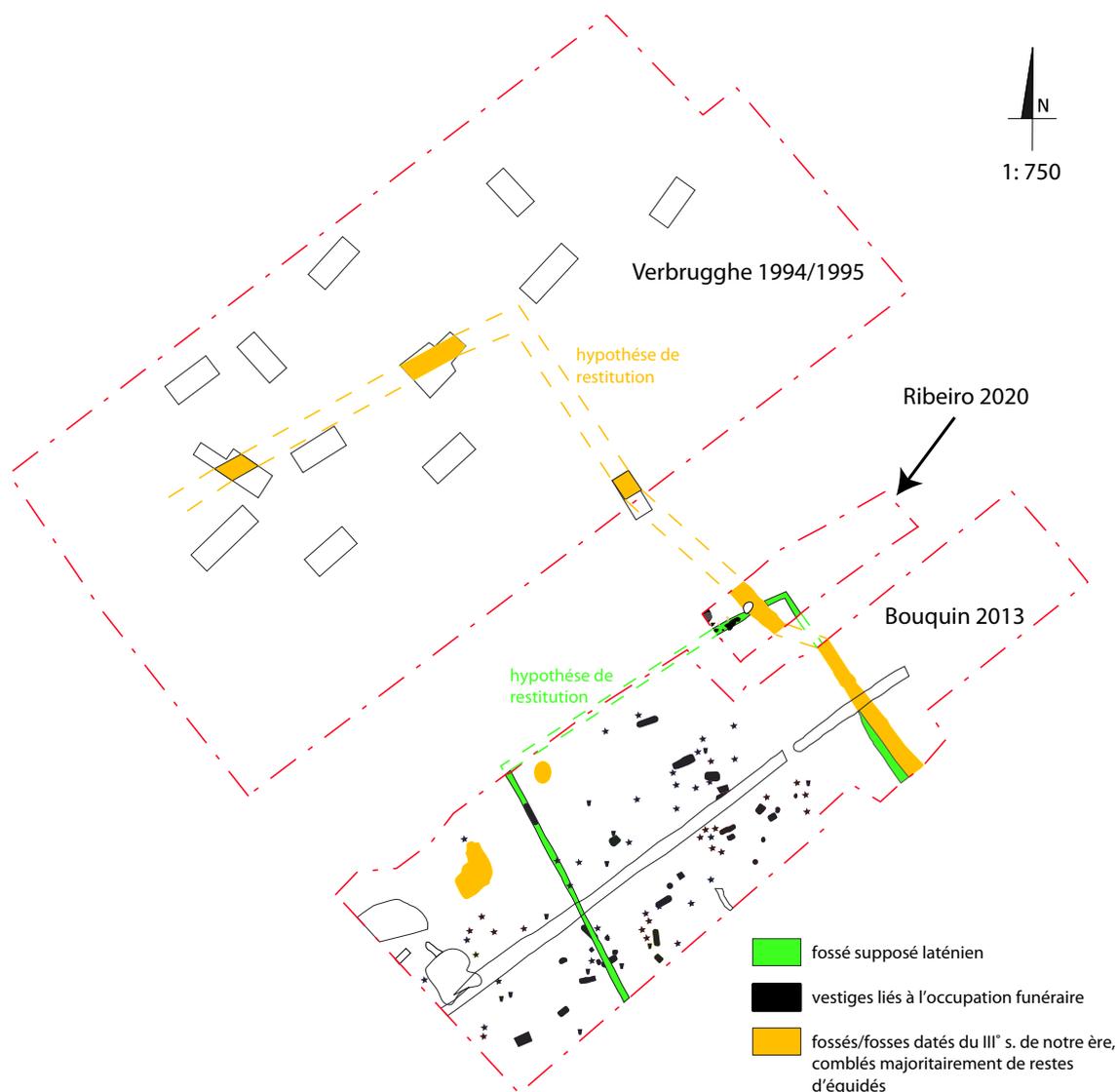


Figure 1 – Plan des opérations réalisées rue du Général Féry et propositions de restitutions des fossés (D. Bouquin © SAGR et A. Ribeiro, G. Verbrugge © Inrap).



Figure 2 – Vue du fossé au 28 rue du Général Féry, comblé de restes d'équidés (A. Bandelli © Inrap).

La fouille s'inscrit dans un contexte péri-urbain dont la parcelle adjacente, au sud, est caractérisée par une nécropole en activité au cours du Haut-Empire, du I^{er} s. av. au III^e s. ap. J-C. Elle a été diagnostiquée en 2010 par Aurore Louis (Inrap) et fouillée par Denis Bouquin (SAGR) en 2011. À la fin du Haut-Empire, au III^e s., l'étude menée par Denis Bouquin a montré un déplacement vers l'ouest de la nécropole, laissant place à une phase de rejet d'équidés en fosses et en fossé. Ce phénomène de rejet en fossé a déjà été observé par Geert Verbrugghe en 1994 lors d'un diagnostic et en 1995 lors d'un suivi de travaux, situés respectivement à 30 m et à 10 m au nord-ouest du 28 rue du Général Féry (figure 1).

Le diagnostic réalisé en amont (Guiblais-Starck 2020) sur cette parcelle a permis de confirmer la présence de ce fossé dans l'emprise à travers un amas osseux d'équidés, associé à du mobilier daté du Haut-Empire. La présence de possibles vestiges médiévaux (aménagements en craie) et contemporains (trous de poteaux), n'a pas permis d'atteindre son niveau d'apparition sur l'ensemble de la parcelle. Ces résultats ont conduit le Service régional de l'archéologie de la DRAC Grand-Est à émettre une prescription de fouille sur une surface de 185 m².

Les vestiges se concentrent à l'ouest de l'emprise sur environ 30 m² et portent :

- sur une occupation laténienne, matérialisée par l'angle d'un fossé à mettre en parallèle avec celui découvert sur la parcelle attenante (Bouquin 2013) ;
- sur une occupation antique du Haut-Empire (augustéenne) appartenant à un contexte funéraire, qui se traduit par l'inhumation de deux individus au sein d'une fosse unique, de trois structures de crémation dans des portions de vases ou grands tessons, de deux dépôts de céramiques et d'une fosse de rejet² ;
- sur une occupation de la fin du Haut-Empire, un fossé caractérisé par une accumulation dense d'ossements animaux (figure 2), dominés par des carcasses d'équidés³ ;
- et sur des éléments contemporains, probablement liés à des aménagements de jardin.

L'opération a permis d'appréhender de nouveau les limites et les pratiques funéraires de cette nécropole installée à l'est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne. Elle permet aussi d'étudier la phase de rejet d'équidés dans ce secteur, marquant l'évolution de l'usage des lieux où la fonction funéraire semble se rétracter vers le nord-ouest à l'instar de l'agglomération antique.

Notes

1 – L'étude géologique et géomorphologique a été réalisée par Adrien Gonnet (Inrap Grand Est).

2 – L'étude anthropologique est menée par Stéphanie Desbrosse-Degobertière (Inrap Grand Est), de la céramique par Anne Ahü-Delor (Inrap Grand Est), Alessio Bandelli (Inrap Grand Est) pour les éléments de faune, les monnaies du site par Benoit Filipiak (Inrap Grand Est) et les quelques éléments en verre par Aurore Louis (Inrap Grand Est).

3 – L'étude est menée par Alessio Bandelli (Inrap Grand Est).

Bibliographie

BOUQUIN D. (dir.) *et al.*, 2013 – *Châlons-en-Champagne « 28-32 rue du Général Féry » (Marne, Champagne-Ardenne)*, Rapport final d'opération, Reims Métropole, Sra Châlons-en-Champagne.

GUIBLAIS-STARCK A. (dir.) *et al.*, 2020 – *Châlons-en-Champagne (Grand Est, Marne), 28 rue du Général Féry*, Rapport de diagnostic, Inrap, Sra Châlons-en-Champagne.

VERBRUGGHE G. (dir.) *et al.*, 1994 – *Vestiges d'occupation gallo-romaine rue du Général Féry à Châlons-sur-Marne (Marne) (site n° 51 108 032)*, Rapport de diagnostic, AFAN, Sra Champagne-Ardenne.

Fouille préventive de la nécropole antique de la Cité du Chemin Vert à Reims (51) : premiers résultats

*Aurélie TROUBLARD (Service archéologique du Grand Reims)
et Christèle BAILLIF-DUCROS (Inrap)*

Durant l'été 2020, le Service archéologique de la Communauté d'Agglomération du Grand Reims, en collaboration avec une archéo-anthropologue de l'Inrap a mené une fouille archéologique dans plusieurs rues de la Cité-jardin du Chemin Vert. Ces investigations furent entreprises en amont d'importants travaux de remise en état et de réhabilitation de la voirie.

L'opération a mis au jour des vestiges appartenant à une nécropole antique datée du I^{er} s. au III^e s. ap. J.-C. Ainsi, environ 500 tombes ont été découvertes avenue de la Marne, allée des Mamans, avenue de la Somme, allée des Bleuets, place des Quatre Arbres (figure 1), allée de l'Amour Maternel et allée de l'Argonne.

La crémation et l'inhumation sont les pratiques funéraires les plus courantes au cours de la période gallo-romaine. Si aucun bucher n'a été repéré au cours de la fouille, des urnes cinéraires ont été retrouvées. Pour l'inhumation (figure 2), les individus étaient soit déposés dans un contenant rigide périssable (de type cercueil) soit en pleine terre enveloppés dans un linge souple (de type linceul).

Plusieurs objets ont été découverts au sein de ces tombes antiques, essentiellement des éléments de parure : bracelet en lignite, bracelet en perles de verre, fibules (figure 3), des éléments en lien avec le soin du corps : encensoir et balsamaire (pot à parfum en verre) ou encore associés au monde de l'enfance : clochettes, dés à jouer et jeton en os.



Figure 1 – Vue d'une partie de la place des Quatre Arbres en cours de fouille.
Les taches sombres sur la craie géologique correspondent à une ou plusieurs sépultures (© SAGR).

Plusieurs nécropoles rémoises sont connues depuis le XIX^e s. (par exemple avenue Jean-Jaurès et faubourg de Laon). La nécropole de la Cité-jardin du Chemin Vert se situe au sud-est de la ville antique de Reims et à proximité du fossé d'enceinte dont le tracé passe sous l'actuel boulevard Pommery. Elle semble avoir été progressivement abandonnée dès la fin du III^e s. ou au cours du IV^e s. ap. J-C. Elle sera redécouverte à la fin du XIX^e s. lors d'une « campagne de fouille » dirigée par Jules Orblin, gardien du musée archéologique de Saint-Remi. Peu de données nous sont parvenues par le biais de ses anciennes recherches (tout au plus, quelques notes et des plans sommaires) et le mobilier récolté dans les tombes a malheureusement disparu au cours des bombardements de la Première Guerre mondiale.

Suite au plan de reconstruction de la ville post-Grande Guerre, la construction de la Cité-jardin du Chemin-Vert débute aux alentours de 1920. Après cette période, il faudra attendre l'archéologie de sauvetage et l'archéologie préventive pour que de nouvelles investigations soient entreprises sur l'emprise d'implantation de la Cité.



Figure 2 – Sépulture à inhumation en cours de fouille (© SAGR).



Figure 3 – Fibule mise au jour dans un dépôt cinéraire (© Braja).

La voie romaine de *Catalaunum* à *Durocortorum* : le tronçon mis au jour à Beaumont-sur-Vesle (51)

Julie LEONE (Inrap) et Céline GODARD (Inrap)

La fouille qui s'est déroulée à Beaumont-sur-Vesle au cours de l'été 2021 a permis de mettre au jour, sur plus de 100 m de long, un tronçon de voie romaine dont la totalité des aménagements mesure 45 m de large. Conforme aux structures viaires réalisées à la suite de la Conquête, ses dimensions le classent parmi les axes principaux. L'étude de son tracé et des cartes anciennes identifie cette voie comme celle reliant *Durocortorum* / Reims à *Catalaunum* / Châlons-en-Champagne, portion du réseau reliant *Lugdunum* / Lyon à *Gesoriacum* / Boulogne-sur-Mer, mis en place par Agrippa.

Ce tronçon intègre ainsi le répertoire régional des axes majeurs, documentés notamment à Witry-lès-Reims et aux abords de Châlons-en-Champagne. Il livre des informations sur sa fréquentation et sur son abandon partiel et progressif, sans doute à la suite d'épisodes alluvionnaires répétés.

La communication se propose de présenter les données du diagnostic ayant permis l'identification de la voie, et celles récoltées au cours de la fouille, dont les éléments les plus significatifs ont trait à son mode de construction issu de l'adaptation des normes romaines au contexte régional.



Figure 1 – Beaumont-sur-Vesle 2021 : détail de la voie romaine, vue en coupe vers le sud-sud-est (© Inrap).

Occupations rurales protohistoriques et antiques à Connantre « Sur les Rapports » (51)

Yves DAL CANTON (Inrap)

Le projet de construction d'un méthaniseur au nord de la commune de Connantre au lieu-dit « Sur les Rapports » a conduit, durant l'été 2019, à la réalisation par Erwan Bergot (Inrap) d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 35 500 m². Les résultats de celui-ci, révélant la présence de trous de poteaux, de fosses et d'un fossé rattachés au Bronze final/Hallstatt et au Bas-Empire (fin du III^e s., voire IV^e s. ; Bergot 2019), ont motivé la prescription d'une fouille sur une superficie totale de 15 863 m². Celle-ci fût réalisée par l'Inrap entre juillet et septembre 2020. En voici les résultats partiels et préliminaires, le site étant à l'heure actuelle, toujours en cours d'étude.

La fouille préventive d'un tracé linéaire (Charbonnier *et al.* 2016), qui borde au sud l'emprise du diagnostic, a révélé dans les environs de l'emprise des indices d'occupations anciennes avec des fosses de piégeage (dont une datée du Néolithique moyen II), ainsi que des monuments funéraires fossoyés à inhumations multiples, l'un d'entre eux daté du Bronze final/Hallstatt C-D1. De plus, des indices d'habitats et de sites funéraires protohistoriques et gallo-romains ont été identifiés dans les environs par les interventions archéologiques anciennes, les découvertes fortuites et la prospection aérienne.

Le site de Connantre « Sur les Rapports » a livré un nombre conséquent de vestiges protohistoriques et antiques répartis sur l'ensemble de l'emprise, avec une plus forte densité dans la moitié sud. De multiples indices montrent également, en plus du caractère agricole de ces occupations, le développement d'un artisanat lié aux métaux pour les phases les plus récentes.

Les âges des Métaux

Concernant les périodes anciennes, neuf fosses de type *schlitzgruben* ont été décelées, présentant des formes variées, avec des profils en « Y » et en « W ». Ces structures bien connues dans la région dès le Néolithique et jusqu'à l'âge du Fer, peuvent s'expliquer par la présence sur le terrain d'une noue dont l'ancienneté est avérée par un sondage profond réalisé au nord-ouest de l'emprise. Cependant, la forte densité de vestiges d'occupation datés du Bronze final laisse supposer, dans l'attente de datations

radiocarbones, que les fosses sont antérieures à cette occupation.

Un grand nombre de bâtiments sur poteaux diachroniques ont été mis au jour. Ils présentent des plans variés mais la faible quantité de mobilier relatif rend difficile le phasage du bâti.

À l'heure actuelle, deux occupations agricoles protohistoriques ont été identifiées et datées par les vestiges céramiques. La première correspond au Bronze final et plus particulièrement au Hallstatt B1-B2. Elle est caractérisée par la présence de fosses dépotoirs, qui concentrent la majorité du mobilier, et de plus rares silos potentiels aux profils cylindriques à irréguliers. De petits bâtiments sur quatre poteaux assimilés à des greniers côtoient des bâtiments à six voir huit poteaux. Hormis le regroupement de quelques greniers, les vestiges associés au Bronze final ne présentent pas d'organisation particulière et sont dispersés sur les deux tiers de l'emprise, à l'exception du quart nord-ouest.

La seconde occupation protohistorique est datée de La Tène B-C1. Elle est principalement caractérisée par un ensemble de silos, au nord de l'emprise qui concentre la quasi intégralité du mobilier céramique associé à cette phase. De dimensions conséquentes (jusqu'à 2,70 m sous le niveau de décapage), ils présentent des profils en bouteille ou bitronconiques. Aucun bâtiment observé sur le site n'a pu être rattaché à cette phase d'occupation par le mobilier.

Un imposant fossé (F.1027) pose la question d'une fonction liée à la gestion hydrique à La Tène. Celui-ci traverse l'emprise du nord au sud et longe la noue en suivant la courbe de niveau. Aucun retour n'a été décelé dans les parcelles diagnostiquées au nord et au sud, ni sur le tracé de la fouille de 2016. Il n'est donc pas permis d'affirmer qu'il s'agisse d'un fossé d'enclos d'occupation. En revanche plusieurs facteurs vont dans le sens d'une interprétation liée à une gestion de l'eau. La situation par rapport à la noue ainsi que la présence d'un puit inscrit dans le fossé et la présence des profonds silos laténiens à proximité vont dans ce sens. Celui-ci aurait permis de collecter les eaux pluviales et également de rabattre les mouvements de la

nappe phréatique en périodes humides. En l'attente des analyses radiocarbone, l'indigence du mobilier céramique ne suffit pas à en donner une datation.

L'Antiquité

La majeure partie des vestiges datés de la période gallo-romaine est située dans le quart sud-ouest de l'emprise de part et d'autre du fossé 1027. Plusieurs bâtiments semblent présenter des modèles archaïques et pourraient correspondre à une phase d'occupation au I^{er} s. de notre ère. À ceux-ci s'ajoutent plusieurs bâtiments hypothétiques, dont l'enchevêtrement ou la situation en limite d'emprise n'ont pas permis de fournir de plan certain. La structuration de certains bâtiments semble être à rattacher au Haut-Empire alors que le mobilier céramique (encore en cours d'étude) est principalement daté du Bas-Empire, de la fin du III^e s. au courant du IV^e s. Ces éléments vont dans le sens d'une occupation diachronique antique à préciser.

Quelques ensembles sont cependant remarquables. L'ensemble 25 est constitué d'un bâtiment rectangulaire sur poteaux surmontant une petite cave ou cellier aménagé avec un accès dans l'axe. La substruction de plan carré présente plusieurs phases d'occupations et deux rechapages avec sols aménagés en *tegulae*. De même, elle est encadrée en son sein de quatre poteaux d'angles et de sablières qui pourraient correspondre à deux états distincts de la structure. Des analyses micromorphologiques sont en cours afin de pouvoir préciser l'activité principale liée à ce bâtiment et son éventuelle évolution fonctionnelle au cours des diverses phases d'occupation.

À quelques mètres, en bordure d'emprise ouest, l'ensemble 7 correspond à des fosses de travail de plan quadrangulaire, à fond plat et parois verticales, qui se jouxtent ou se recourent. Des prélèvements micromorphologiques pourront aider à la compréhension de leur fonction. Dans la même zone se concentrent également un nombre important de puits, qui pourraient plaider pour une activité artisanale dans ce secteur.

Enfin, en limite nord d'emprise, l'ensemble 8 se caractérise par un four avec chambre de chauffe semi-circulaire très arasée. Celle-ci est associée à une fosse de travail partiellement conservée, au sol aménagé en *tegulae*. De même, sont conservés, la sole et la base des murets de l'alandier, ainsi que la base du cendrier qui semble avoir été condamné. Des études sont en cours afin de dater et de préciser la fonction de la structure et ainsi que ses modalités d'aménagement.

La période gallo-romaine est de plus représentée par une diversification des activités sur le site. Aux activités agricoles, attestées entre autres par l'*instrumentum*, s'ajoutent d'autres liées à l'artisanat des métaux. Suite à la découverte de plusieurs indices au décapage et en cours de fouille, une prospection de susceptibilité électromagnétique menée par Benjamin Jagou (Inrap), couplée à un protocole de prélèvement pour recherche de battitures, a permis d'attester la présence d'une activité métallurgique liée au travail du fer. Les zones les plus sensibles s'avèrent toutefois être en périphérie de l'emprise, ainsi les zones d'activité artisanales à proprement parler se situeraient donc en dehors, au nord et à l'ouest. La nature du substrat crayeux n'a par ailleurs pas permis de relever des zones de travail ou des axes de circulations par ce biais. Dans un tel contexte, il est intéressant de noter la présence de gisements de minerai de fer, à moins de dix kilomètres à l'ouest et au nord de l'emprise, dont ceux de Vert-Toulon qui sont exploités durant la période laténienne (Bauvais *et al.* 2020). A minima, la fouille a livré une enclumette ainsi que de probables résidus de forges et de découpe liés selon toute vraisemblance à la vie d'une activité agricole classique. Pourtant, en plus de l'artisanat du fer quelques rares indices détritiques attestent également du travail du bronze et du plomb.

Bibliographie

BERGOT E., GONNET A., MONNIER A., VERBRUGGHE G., 2019 – *Connantre, Marne, lieu-dit « Sur les Rapports »*, Rapport de fouille, Inrap, Sra Châlons-en-Champagne, 70 pp.

CHARBONNIER M.-C., BERGOT E., DANDURAND G., GIROS R., HUARD P., LAURELUT C., MONNIER A., RICHARD I. et ZIPPER K., 2016 – *Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Marne, Fère-Champenoise, Connantre, Marne, « canalisation de gaz et forage »*. *Des indices d'occupations du Néolithique à l'époque contemporaine*, Rapport de fouille, Inrap, Sra Châlons-en-Champagne, 368 pp.

BAUVAIS S., L'HERITIER M., ROBIN L., BAILLIEU M., HORNY J. et BAZIN A., 2020 – *Projet SIDEROM. Caractérisation géochimique des espaces de production sidérurgiques de l'ouest du département de la Marne. Rapport de sondage archéologique réalisé sur le site de Vert-Toulon « Les Mache Fer » (07.8912) et rapport d'études en archive « La réduction indirecte du fer dans le département de la Marne »*, Rapport de recherche IRAMAT-LMC, Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis, Sra Châlons-en-Champagne, 104 pp.

Des fosses profondes néolithiques et de l'âge du Bronze à l'occupation rurale gallo-romaine au « Rouest », La Villeneuve-au-Châtelot

Jan VERON (Éveha)

La fouille de La Villeneuve-au-Châtelot, « Les Argentolles, Le Rouest », zone 3, a été menée par une équipe du bureau d'étude Éveha du 24 août au 09 octobre 2020, consécutivement à un arrêté de prescription émis par le Service régional de l'archéologie de Châlons-en-Champagne suite à un diagnostic effectué par l'Inrap (Filipiak 2013). Ces recherches interviennent en amont de l'extension des carrières de sables et de graviers exploitées par l'entreprise Saint-Christophe (Eurovia).

Les parcelles concernées se situent à environ 1 km au sud-ouest de La Villeneuve-au-Châtelot. Elles se présentent sous la forme de champs cultivés, de zones boisées et de zones déjà exploitées par la carrière.

Le diagnostic avait permis de mettre en évidence la présence de structures interprétées comme des fosses à profil en « Y-V-W » ainsi qu'un habitat gallo-romain constitué de deux unités architecturales sur poteaux, de fosses et d'un réseau de fossés.

Les fosses en « Y-V-W »

Sept structures ont été identifiées après fouille en tant que fosse « à profil en Y-V-W » d'après leur morphologie, en plan et en coupe, et leur comblement : deux possèdent un profil en « W » et cinq un profil en « Y ». Six d'entre elles avaient déjà été repérées lors du diagnostic et deux fouillées à 50 %.

Les datations C14 ont permis de rattacher une fosse à profil en « W » au Néolithique moyen (F.1170) et trois fosses à profil en « Y » à l'âge du Bronze ancien et moyen II (F.90, F.1076 et F.1165). Trois fosses n'ont pas livré de charbons. Un rattachement au Néolithique peut néanmoins être privilégié pour la fosse 1181 en considérant son profil en « W » (Riquier *et al.* 2021, p. 402).

La dynamique de comblement post-utilisation semble s'effectuer de manière identique pour toutes les fosses en trois grandes phases et aucune réutilisation n'est perçue. Peu d'entre elles ont livré du mobilier, et, si c'est le cas,



Figure 1 – Coupe longitudinale
de la fosse 1076
(A. Lambert © Éveha).



Figure 2 – Vue de l'élément en bois dans la fosse 1076 (A. Lambert © Éveha).

seulement dans le comblement supérieur. La datation du mobilier de surface dans la fosse 1165 permet d'évaluer le temps de comblement assez lent de la structure. En effet, un charbon provenant du fond de fosse a pu être daté de la première moitié du II^e millénaire avant notre ère, entre le Bronze moyen I et II. Le mobilier céramique en partie sommitale est rattaché au début du Bronze final ou à l'étape moyenne du Bronze final.

L'étude malacologique livre un aperçu des milieux environnementaux avoisinant les fosses 1076 et 1165. La première fosse livre du matériel typique d'un environnement forestier caduc humide, tandis que celui de la seconde fosse reflète un milieu plus sec, suggestif d'une proximité avec une lisière de forêt.

La fosse 1076 s'est démarquée par le fait qu'elle constitue un rare exemple de *schlitzgrube* comprenant un élément architectural en bois préservé (figures 1 et 2). Il s'agit ici de vestiges de cuvelage prenant la forme d'un clayonnage en branchages de noisetier maintenu par des pieux en érable contre les parois. Cette découverte ouvre la voie aux prémices d'une analyse architecturale de ces fosses, basée sur des indices concrets.

L'occupation gallo-romaine

Le site a également permis d'aborder une occupation gallo-romaine située aux abords du tracé supposé de la voie *Augustobona* / Troyes - *Caesaromagus* / Beauvais dont aucun vestige n'a été observé.

Sept bâtiments sur poteaux de formes et de tailles variables ont ainsi été mis au jour. Parmi eux, l'unité architecturale 1 constitue le bâtiment le plus important avec un plan quadrangulaire de 35 m² (figure 3). Une analyse géochimique a permis de formuler plusieurs hypothèses quant à sa construction et aux activités prenant place à l'intérieur de l'édifice et sur ses abords immédiats. Le sol du bâtiment semble avoir été préparé avec un apport en graviers calcaires coquillés. Peu de traces d'activités ont



Figure 3 – Vue de l'unité architecturale 1 (S. Margot-Dumas © Éveha).

été détectées à l'intérieur du bâtiment, ce qui suggère deux hypothèses : soit le plancher de l'édifice était surélevé et le sol sous-jacent n'a pas été pollué, soit le bâtiment a pu servir de lieu de stockage en conteneurs. Deux potentielles entrées semblent se dessiner sur les murs ouest et nord, ce qui irait plutôt dans le sens d'un bâtiment de stockage de plain-pied. Des activités impliquant des matières végétales et organiques ont été détectées le long du mur est ainsi que dans l'angle sud-ouest de l'édifice. Il pourrait s'agir d'activité de combustion et de cuisine. Une autre activité de nature inconnue est également enregistrée en bordure nord-ouest du bâtiment.

Les unités architecturales 2 et 3 apparaissent comme les bâtiments les plus petits avec une surface de 3 m² et 4 m². Ils semblent correspondre au schéma classique des greniers observés un peu partout dans le nord de la Gaule.

La fonction des bâtiments restants, unités architecturales 4, 5, 6 et 7 demeure difficile à appréhender. Ils possèdent des superficies allant de 6 à 37 m².

La découverte de quatre puits et d'une fosse de rouissage est également à signaler. Dans cette dernière, la présence de traces de tiges d'herbacées a pu être confirmée par l'étude des phytolithes.

Le tout s'insère dans une trame parcellaire qui semble d'origine protohistorique.

Bibliographie

FILIPIAK B., 2013 – *La Villeneuve-au-Châtelot, Aube, « Les Argentolles, Le Rouest »*, Rapport de diagnostic, Inrap, Sra Châlons-en-Champagne.

RIQUIER V., AUXIETTE G., GHESQUIÈRE E., LORIN Y., 2021 – « L'âge du Bronze et les *Schlitzgruben* : récit d'une extinction » in MARCIGNY C. et MORDANT C. (dir.), *20 ans de recherches, Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB (Bayeux 19-22 juin 2019)*, supplément n°7 au Bulletin de l'APRAB, p. 399-407.

Exploration d'un paléosol tardiglaciaire et fouille d'un établissement antique à la Veuve « Chemin de Juvigny » (51)

Benoit FILIPIAK (Inrap)

La fouille archéologique de La Veuve « Chemin de Juvigny » a été effectuée en amont de la réalisation d'un projet communal de micro-crèche et de la viabilisation de terrains à bâtir dans le cadre de l'extension d'un lotissement (bâtiments, voirie, maisons).

Suite à une demande anticipée de prescription, un diagnostic archéologique a eu lieu sur la parcelle concernée (11 260 m²), les 24 et 25 janvier 2019, sous la responsabilité de l'Inrap (N. Achard-Corompt). Les 23 tranchées réalisées ont révélé des vestiges archéologiques de plusieurs périodes :

- le Néolithique par la présence de probables fosses de chasse ;
- la période romaine avec la mise au jour d'un établissement rural structuré par les restes d'un mur d'enceinte entourant les fondations d'un bâtiment maçonné, ainsi que diverses structures excavées associées (trous de poteau, fosses, caves) ;
- la période contemporaine par la présence d'un fossé bordier de chemin aujourd'hui abandonné.

Il faut ajouter la mise en évidence des vestiges d'un paléosol pouvant remonter au Tardiglaciaire (Alleröd / Dryas récent).

Ces éléments ont conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire une fouille afin de préciser tout d'abord la nature et le phasage de l'occupation antique, relativement bien préservée par un épais niveau de colluvions. En parallèle, la présence de la séquence tardiglaciaire conservée au sein d'un probable paléo-vallon offrait des opportunités d'études paléo-environnementales et anthropiques intéressantes sur l'emprise. Les objectifs de la fouille consistaient donc à documenter l'occupation antique (chronologie, analyse architecturale, fonction et statut) et explorer la séquence tardiglaciaire une fois les vestiges postérieurs traités. L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 20 janvier au 6 mars 2020 sur une superficie totale de 4 400 m². Elle a permis la mise au jour de 550 faits archéologiques (figure 1).

Dès le terrain, plusieurs phases de structuration de l'établissement rural antique ont pu être mises en évidence. Par ailleurs des niveaux de sols étaient conservés au sein du

principal bâtiment « en dur ». La concentration globale des vestiges et la présence de zones stratifiées n'a pas permis de mécaniser outre mesure, aussi la fouille manuelle a été privilégiée pour le nettoyage des maçonneries et de nombreux aménagements excavés (trous de poteau, dépôts, sols). Le recours à la photogrammétrie a été rendu nécessaire sur le terrain au dépend du dessin dans certains cas de figure, notamment les maçonneries ainsi que la principale cave présente sur l'emprise.

Plusieurs phases d'occupation du site gallo-romain sont apparentes, notamment en stratigraphie, avec des niveaux de sols préservés parfois, des observations confirmées par les études réalisées, notamment la céramique et la numismatique. Il apparaît que les phases d'abandon sont les mieux documentées, mais la présence de deux dépôts de fondation permet d'entrevoir quelques séquences à affiner sur l'occupation globale du site : un cycle de fondation courant du Haut-Empire, avec bâtiments sur poteaux ; un tournant sans doute à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. avec un cycle de réaménagement de site comprenant des bâtiments « maçonnés », puis un abandon courant III^e s. ; un cycle de réoccupation peu lisible vers le milieu du IV^e s. Les quelques restes de faune retrouvés s'inscrivent dans un schéma classique, avec les principales espèces domestiques.

Les explorations du paléosol tardiglaciaire ont été adaptées pour privilégier les fenêtres où ce dernier apparaissait le mieux conservé. Les observations ont permis d'approfondir le volet paléo-environnemental mais aucune trace d'anthropisation n'a été reconnue sur l'emprise. Malgré l'absence d'artefacts, il faut souligner le caractère référentiel de la séquence, avec la présence d'un ancien sol bien conservé, notamment son niveau inférieur riche de plusieurs strates humifères, mais dont l'horizon de surface est généralement absent, sauf au sein de plusieurs chablis anciens ayant piégé ce dernier dans leur comblement. La première formation du type de sol « rendzine » est datée de l'Alleröd, la seconde de l'Holocène (Dryas final). Dans notre cas il est supposé une chronologie au début de l'Holocène grâce à la séquence sous-jacente claire et bien datée. Les analyses en cours visent à confirmer cette tendance.

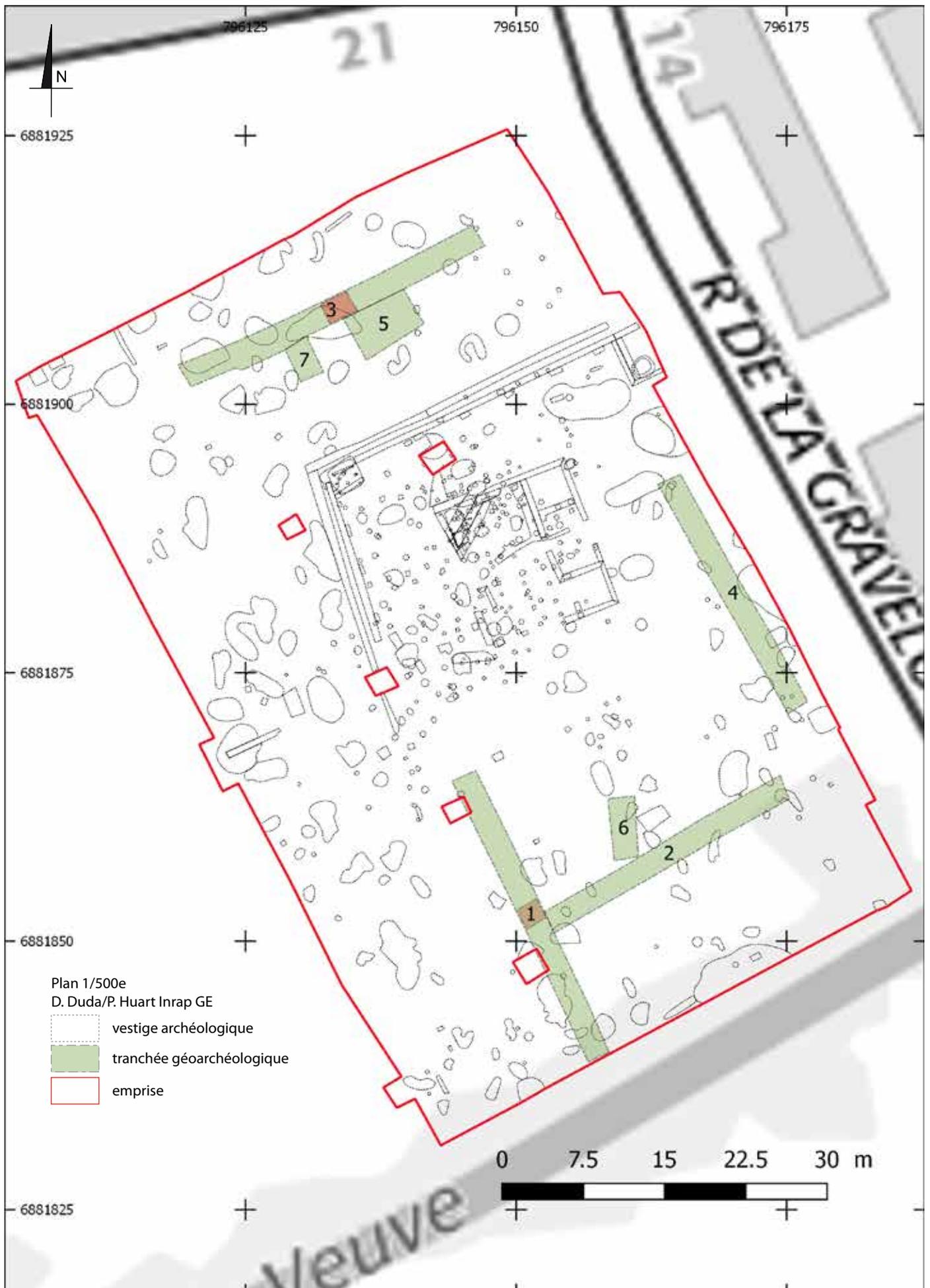


Figure 1 – Plan du site de La Veuve « Chemin de Juvigny » (D. Duda, P. Huard © Inrap).



Figure 2 – Plan du site (L. Poupon © Éveha, source : BD Ortho IGN).

Des fosses de chasses

On soulignera d'abord la présence en zone 4 de fosses de chasse à profil en « Y-V-W ». Ce type de structure est relativement bien documenté en Champagne-Ardenne et récurrent du Néolithique aux âges des Métaux. On dénombre ainsi deux fosses en « W » (structure 4049 et 4102) et une fosse en « Y » (structure 4018).

Une occupation funéraire et domestique du Bronze final

Le corpus céramique du site couvre ensuite les différentes étapes du Bronze final, qui est la période la mieux représentée, et que l'on retrouve sur les trois zones.

En zone 1, sept enclos fossoyés circulaires ont été mis au jour. Six d'entre eux sont des enclos simples, et celui situé le plus au nord est formé de deux fossés concentriques. En lien avec ces enclos, huit incinérations ont été découvertes, essentiellement localisées dans la dépression naturelle 1042, déjà comblée. Le mobilier céramique provenant de cette zone reflète bien les dotations funéraires caractéristiques des corpus locaux et régionaux pour l'âge du Bronze final I et II (BFI - fin du XIV^e - première moitié du XII^e s. avant notre ère et BFIIb - première moitié du XI^e s. avant notre ère). Les datations céramiques sont confirmées par les datations C14 réalisées. En effet, trois échantillons renvoient au XII^e s. avant notre ère.

En zone 4, un petit ensemble de fosses détritiques a livré du mobilier céramique renvoyant au Bronze final III (BFIIIb - fin du X^e s. et IX^e s. avant notre ère) sous la forme d'un corpus utilitaire (pots à cuire et vase de stockage).

Enfin en zone 3, le mobilier datant renvoyant au Bronze final provient du comblement de plusieurs dépressions naturelles ceinturant la butte sableuse.

Une petite nécropole antique

Cette même zone a livré les seuls vestiges de l'occupation antique identifiée. Elle est datée du début du Bas-Empire, soit *a priori* à la fin du III^e s. - début du IV^e s. Il s'agit d'une petite zone d'inhumation au sommet de la butte sableuse, où sont concentrées cinq sépultures (figure 3). Ces dernières présentent des pratiques caractéristiques de la période. Elles sont orientées selon un axe nord-sud, à l'exception de 3021 orientée selon un axe est-ouest. Les contenants, dont la préservation des traces ligneuses et les clous ont permis la bonne matérialisation, sont de deux types : monoxyles ou assemblés ; dans tous les cas le couvercle a été cloué. Les tombes sont par ailleurs chacune dotées d'un mobilier funéraire constitué de céramiques et de chaussures. Deux d'entre elles accueillent également un dépôt alimentaire. Cette nécropole est sans doute à mettre en relation avec l'occupation antique se développant plus à l'ouest, identifiée lors du diagnostic en zone 2.

Une butte sableuse en zone 4

Un sondage mécanique sud-nord de la butte sableuse en zone 4 a été réalisé, sur 25 m de long et 4 m de large en présence de Gaëlle-Anne Denat (lithicienne) et Jérôme Brenot (géomorphologue) dans l'objectif premier de caractériser celle-ci et de confirmer sa formation naturelle. Cette butte n'a pas fait l'objet d'une action anthropique spécifique et semble avoir été choisie, formant un point topographique haut dans le paysage, pour l'implantation de la nécropole.

D'autre part, la présence de sables fins fluviatiles pouvant laisser envisager la possibilité de découvrir des niveaux ante-holocènes, une attention particulière a été portée

à la recherche d'artefacts (éléments lithiques et faune) en réalisant de fines passes. Cet exercice s'est avéré infructueux. On précisera que des prélèvements *OSL* (*Optical Stimulated Luminescence dating*) ont été réalisés et sont en cours de datation afin de préciser la chronologie de mise en place de la butte centrale.

Bibliographie

HUSI P. (éd.), 2003 – *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (XI^e - XVII^e s.). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, Tours, FERAC, 20 pp. (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*).

Figure 3 – Vue d'ensemble des sépultures de la nécropole antique (© Éveha).



Tinqueux « Les Sintiniers » (51) : diverses occupations et activités de l'époque gallo-romaine

Grégoire RATEL (Archéopole)

Au sud-ouest de Reims, sur la commune de Tinqueux, un arrêté de prescription archéologique du Sra de Châlons-en-Champagne a été notifié sur une surface de 8 ha, en amont d'un projet de construction d'une zone pavillonnaire et de logements collectifs au lieu-dit « Les Sintiniers ». La fouille a débuté le 3 mai 2021 et l'opération est toujours en cours à l'heure de la rédaction de cette notice.

La prescription archéologique porte sur une emprise découpée en trois secteurs. Le premier secteur, d'une superficie de 4 ha, se situe au centre de la prescription. La fouille de cette zone centrale a mis au jour une vaste occupation antique pour laquelle le rendu d'un phasage précis est à ce stade délicat en l'absence d'études complémentaires. Le second secteur, au sud de l'emprise,

d'une superficie de 1,6 ha, n'a pas encore été fouillé au moment de l'écriture de cette notice. Lors du diagnostic, un corpus de mobilier lithique daté du Mésolithique avait été mis en évidence sur ce second secteur. Une structure profonde, pouvant s'apparenter à une fosse de chasse ou de piégeage en forme de « Y » avait également été relevée. Au nord de la prescription archéologique, le troisième secteur de 2,4 ha, laissait envisager au moment du diagnostic la présence d'une occupation protohistorique.

Une aire funéraire antique au nord de la zone 1

Au nord de la zone 1, une aire funéraire d'une superficie proche de 100 m² a été mise au jour. Cet espace funéraire se positionne sur un point topographique haut à une altitude moyenne de 80 m NGF. Cette nécropole se matérialise par la présence d'un fossé en agrafe ouvert sur sa partie sud. Le bras septentrional du fossé qui ferme l'enclos funéraire sur sa partie nord mesure 14 m de long tandis que les bras occidental et oriental avoisinent tous deux les 7 m de long. Cinq sépultures ont été mises au jour au cœur de cet enclos. Quatre tombes suivent ainsi la même orientation ouest-est (la tête à l'ouest) tandis qu'une cinquième tombe dénote légèrement, avec une orientation nord-nord-ouest – sud-sud-est. Deux tombes orientées ouest-est sont remarquables par leur profondeur de creusement. Ainsi les inhumations F.335 et F.337 ont été excavées sur une épaisseur atteignant 1,20 et 1,30 m de profondeur (figure 1). Dans l'ensemble des sépultures, des clous de coffrage ont été mis en évidence dans les angles et sur les parties latérales des tombes. Les deux tombes profondément installées précédemment citées sont enfin recoupées par des crémations, laissant entrevoir une utilisation pérenne de cette aire funéraire et une évolution du rituel funéraire.



Figure 1 – Inhumation profonde F.335 (© Archéopole).



Figure 2 – Fond de cabane F.154 et ses aménagements internes (© Archéopole).

Une aire artisanale antique

Au sud de l'espace funéraire, située à l'intérieur d'un fossé d'enclos, une aire artisanale a été mise au jour sur la partie topographique basse du site (moyenne de 79 m NGF). Au moment de la rédaction de cette notice, la fouille a mis en évidence la présence non exhaustive d'une soixantaine de fonds de cabane répartis sur une superficie d'un peu plus de 7 000 m² (figure 2). Les fonds de cabane sont de plan rectangulaire à quadrangulaire et sont conservés sur une profondeur oscillant entre 40 à 60 cm. Durant l'opération, certains fonds de cabane se sont trouvés être associés à des fosses, de plan généralement circulaire. Ces structures associées, présentant très fréquemment de grands volumes (profondeur variant entre 1 m et 1,20 m pour un diamètre parfois conséquent allant de 2 à 3 m), suggèrent une fonction de stockage. En lien étroit avec le fond de cabane situé à proximité, ces fosses ont pu conserver la matière première qui sera ensuite utilisée dans l'espace de travail juxtaposé. La fouille des fonds de cabane a permis de mettre en évidence des aménagements internes. Certains de ces aménagements sont en rapport direct avec l'architecture du fond de cabane. Ainsi, deux trous de poteau axiaux ont pu être observés dans l'aire interne de

ces structures, présageant la présence d'une toiture à deux pans en « V » inversé. D'autres fonds de cabane présentent des aménagements internes qui sont pour leur part plutôt en rapport avec l'activité artisanale pratiquée dans ces espaces de travail. Des fonds de cabane ont ainsi révélé la présence d'une fosse dans un angle de la structure (fosse dépotoir liée à l'activité du fond de cabane ?). Un fond de cabane a révélé la présence d'un surcreusement au centre de l'édifice en forme de « croix latine » et un autre en forme de « T ». La fonction de ces aménagements reste à ce jour indéterminée (liée à l'artisanat ? aménagement lié à la construction propre du fond de cabane?). Un fond de cabane a également mis au jour un silo dans un angle du creusement. Le phasage de ces deux structures reste cependant incertain (silo présent antérieurement, avant l'installation du fond de cabane ou fonctionnant avec ce dernier ?).

Concernant le mobilier mis au jour lors de la fouille des fonds de cabane, des outils en fer s'apparentant à des stylets pour le travail du cuir ont pu être prélevés. Des éléments de tabletterie ont également été découverts, dont certains objets comme des aiguilles, laissent entrevoir un travail de tissage notamment. En lien avec ce travail, un peson (en galet) de métier à tisser a été retrouvé dans le comblement d'un fond de cabane.

Une aire d'ensilage et de stockage à l'est

À l'est de cette aire d'activités artisanales, la fouille a mis au jour un espace d'ensilage ainsi que des structures de grand volume. L'aire d'ensilage se matérialise par la présence de plusieurs silos isolés ainsi que de batteries de silos (trois à cinq structures regroupées). Ces fosses d'ensilage présentent en outre des formes de creusement différentes.

Les fosses de grand volume, de forme généralement oblongue, semblent aussi dédiées au stockage. De grandes dimensions (2 à 3 m de long pour une profondeur de 80 cm à 1 m), ces fosses relativement proches de l'aire artisanale, peuvent éventuellement être rattachées à l'activité de tissage abordée précédemment et servir au stockage des fibres végétales ou des peaux animales.

Concernant le mobilier archéologique, ces fosses de grandes dimensions ont révélé, outre des tessons céramiques et des fragments de terre cuite architecturale, un corpus faunique intéressant. En effet, bien que lacunaire, de petits ossements ont pu être attribués à du batracien. Cette observation soulève ainsi deux questions. La première interprétation de cette présence serait de penser que les habitants de Tinquex étaient alors (déjà) des mangeurs de grenouille. Ces restes de batraciens seraient issus de déchets alimentaires. La seconde hypothèse serait de penser que ces grenouilles se sont retrouvées de façon intrusive piégées dans les grandes fosses de stockage. Si ce dernier point se révèle être la réalité, cela suggérerait alors la présence de zones humides environnantes.

L'établissement rural : la *pars urbana*

Au sud de la zone 1, sur un nouveau point topographique haut (81 m NGF), un établissement rural a été mis en évidence. On soulignera ainsi sur la partie occidentale de cette zone la présence de deux bâtiments d'une superficie de 200 m² chacun (*pars urbana*), tous deux orientés nord-sud et d'un troisième bâtiment sur la partie orientale du site, orienté ouest-est.

À l'ouest de la supposée *pars urbana*, un mur d'enceinte orienté nord-nord-ouest – sud-sud-est a été mis au jour. Un premier tronçon d'une longueur approchant les 35 m est accompagné de cinq contreforts externes tandis qu'un second tronçon, décalé de 5 m à l'ouest du premier mur, mesure une quinzaine de mètre de long. Cette seconde portion est dotée de trois contreforts, placés à l'intérieur du mur. Le mur est conservé sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Les contreforts sont quant à eux moins puissants, allant d'une dizaine à une trentaine de centimètres d'épaisseur conservée. Sur la partie septentrionale du premier tronçon, une extension du mur a été observée. Les derniers mètres présentent ainsi une constitution différente avec un appareillage plus grossier que l'ensemble méridional du mur. D'autre part, le dernier

contrefort au nord du mur, est lui aussi différent dans sa constitution, de facture plus grossière que les autres contreforts. On notera que tout au long de cette extension, un soubassement a été mis en place à l'aide d'une bande d'argile d'une épaisseur de 3 à 4 cm. Ce mur d'enceinte présente enfin deux niveaux stratigraphiques. Le premier niveau, inférieur, se constitue de craie damée. Le second niveau se matérialise plutôt par de petits à moyens fragments de calcaire compacté. Nous sommes ici sur des niveaux de fondation plutôt que d'élévation.

Le mur d'enceinte présente donc des contreforts, tantôt situés à l'ouest du mur, tantôt à l'est du mur. Ces contreforts n'ont pas été disposés pour résister à une poussée éventuelle du terrain d'ouest en est puisque les contreforts se situent de part et d'autre du mur d'enceinte. Les contreforts ont en fait été placés entre le mur et un fossé (protohistorique?) qui traverse l'établissement rural.

Un bâtiment mis au jour sur la *pars urbana* (bâtiment 2, le plus au nord) a révélé dans les sondages des murs la présence de tranchées de récupération. Ces tranchées de récupération se sont avérées surprenantes. En effet, la tranchée de récupération occidentale atteint ainsi une profondeur de 80 à 90 cm, ce qui peut sembler considérable. Trois murs de refend axés ouest-est ont été testés manuellement. Les murs sont là encore récupérés, les tranchées atteignant une profondeur de 60 cm. La profondeur importante de la tranchée de récupération occidentale peut sans doute trouver un sens dans le pendage naturel du terrain (ouest-est). Pour contrer la poussée naturelle du terrain vers la zone basse à l'est, le mur externe du bâtiment a ainsi été conçu pour résister à cette force, d'où une importante profondeur de creusement initiale. Au regard de la profondeur conséquente des tranchées de récupération des murs de ce bâtiment, un étage était peut-être présent.

Les sondages réalisés à l'intérieur des cellules du bâtiment ont révélé la présence d'au moins deux chapes de limon argileux de 5 cm sur lesquels reposent deux niveaux d'occupation en calcaire (5 à 10 cm d'épaisseur environ). Sur un niveau d'occupation, semble également se dessiner un niveau de piétinement (niveau de limon brun d'environ 2 cm).

Sous ces niveaux de sol, un sondage dans l'angle sud-ouest du bâtiment 2, a mis en exergue la présence d'un empierrement de blocs calcaire, non équarris, posés à plat. Un angle ou un retour, semble se dessiner dans le sondage en question. La détermination de cette excavation est cependant à considérer avec prudence (cave ?). La céramique prélevée dans ces niveaux inférieurs semblent protohistorique.

Concernant le mobilier mis au jour lors de la fouille des tranchées de récupération, des fragments d'enduits peints ont pu être mis en évidence, allant de l'enduit peint basique de couleur rouge à des fragments comportant des

motifs floraux. Ces fragments, jetés dans les tranchées de récupération, ne sont pas en place. Les sondages ont également permis de mettre au jour des fragments de *tegulae*, dont certains comportaient l’empreinte de patte d’un petit chien.

L’établissement rural : la *pars rustica*

À l’est de l’habitation principale, la *pars rustica* supposée n’a pas encore été fouillée au moment de la rédaction de cette notice. On notera simplement la présence d’un réseau fossoyé assez dense, d’un grand bâtiment en calcaire orienté ouest-est et de probables bâtiments sur poteaux porteurs.



Figure 3 – Vue par drone du bâtiment 4 (© Archéopole).

Les bâtiments à abside de l'âge du Bronze du secteur de confluence Seine-Aube (Saron-sur-Aube et Marcilly-sur-Seine) et les occupations antiques de Saron-sur-Aube « Ancien Bois de Saron » (51)

Nicolas PEYNE (Éveha), Mathilde PETIT (Éveha),
Émilie MORIN (Éveha)

Lors de deux campagnes de fouilles préventives (extension de carrières de sable) réalisées durant l'été 2020, des occupations de l'âge du Bronze et de l'Antiquité ont été découvertes dans le secteur de confluence Seine-Aube (figure 1). L'opération de Saron-sur-Aube « Ancien Bois de Saron » (N. Peyne) est distante de moins de 2 km du site de Marcilly-sur-Seine « La Pièce des Lièvres zone A » (É. Morin).

Les décapages ont fait apparaître assez nettement sept bâtiments de forme similaire (figures 2 et 3). Ils présentent une abside, un module porteur (trois nefs) et chacun compte entre 35 et 60 trous de poteau.

Le mobilier est quasiment absent. Une première série de dosages radiocarbones indique une datation à la fin de l'âge du Bronze ancien et au début de l'âge du Bronze moyen. Dans le but d'obtenir des informations et des pistes de réflexion sur l'organisation des espaces nous avons réalisé une cartographie chimique *pXRF* (*portable X-Ray Fluorescence*) sur trois bâtiments à abside et leurs alentours (société Amélie France). Certaines anomalies chimiques

pourraient avoir une origine humaine. La présence de zones de matière végétale a été relevée (litière ? activité ?), de la même manière que la présence de concentrations de phosphore (urines ?) coïncidant avec certains éléments architecturaux.

Il reste à dater chacun des bâtiments afin de savoir s'ils ont fonctionné au même moment ou si l'ensemble de cinq bâtiments à Saron-sur-Aube découle d'une succession d'implantations (seconde campagne de datations radiocarbones).

Les structures pouvant dater de la même période sont assez rares (étude de la céramique et datations à venir sur une vingtaine de structures : fosses, foyers à pierres chauffantes, fosses en « Y ») et les analyses paléo-environnementales permettront d'étudier dans quel type de paysage s'insèrent ces bâtiments de l'âge du Bronze ancien-moyen.

Sur la fouille de Saron-sur-Aube, pour la période antique, dix bâtiments sur poteaux et une quarantaine de fosses se répartissent sur trois petites occupations aisément

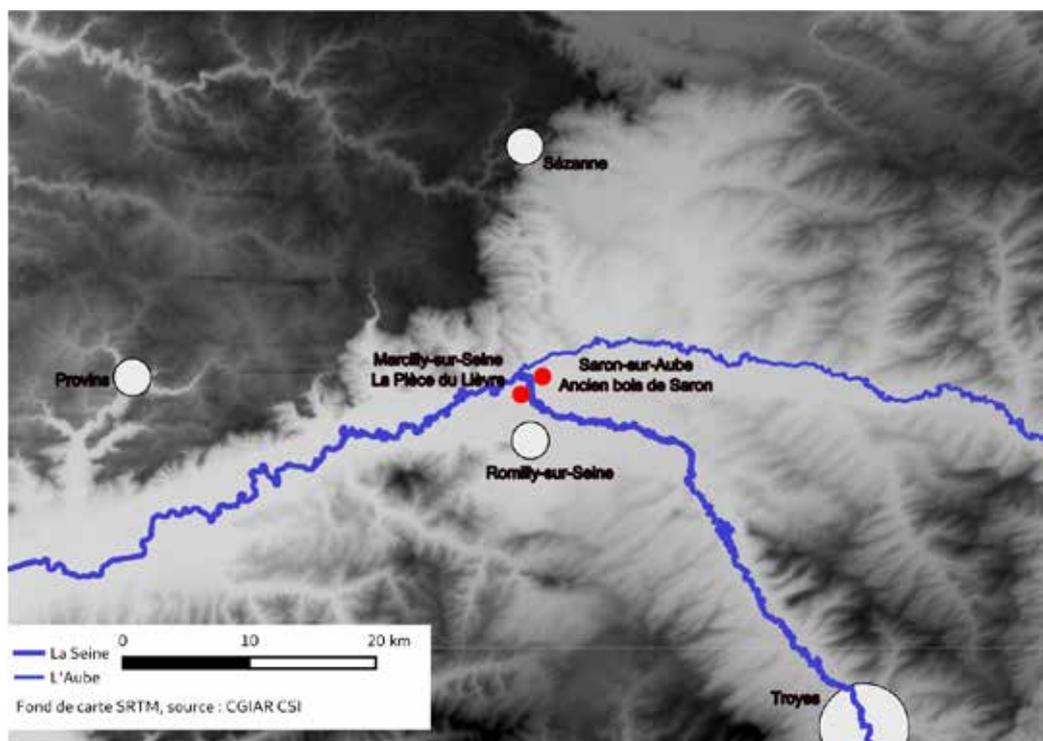


Figure 1 – Localisation du site de Saron-sur-Aube (51) « Ancien Bois de Saron » (R. Wassong © Éveha, fond de carte SRTM, source CGIAR CSI).



Figure 2 – Vue d’une partie de la concentration de bâtiments de Saron-sur-Aube en fin de fouille (M. Petit © Éveha).

individualisables. Chaque entité est composée d’un petit bâtiment type grenier, d’un bâtiment de taille moyenne et d’un bâtiment à module porteur (sauf pour l’occupation du secteur 4). Ces entités sont entourées de grappes de fosses cylindriques d’environ 1,20 m de profondeur. Le mobilier céramique atteste une occupation assez courte entre le milieu du I^{er} s. ap. J-C et la seconde moitié du II^e s.

Ces occupations se développent vers le nord comme observé lors d’un diagnostic (Duchêne 2010). La diversité des formes céramiques trahit l’existence d’activités domestiques *in situ* ou à proximité. À l’exception de rares

vases, les poteries proviennent dans leur grande majorité des circuits commerciaux locaux ou de moyenne distance. Ainsi, le mobilier céramique plaide en faveur d’un établissement rural au statut modeste.

Bibliographie

DUCHÊNE B., 2010 – *Saron-sur-Aube (Marne, Grand-Est) « La Roseraie », plusieurs occupations en vallée de l’Aube et de la Seine*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Sra Châlons-en-Champagne.



Figure 3 – Vue aérienne du bâtiment 23 de Marcilly-sur-Seine (51) « La Pièce des Lièvres » (Société Drone Développement © Éveha).

Un village du III^e millénaire avant notre ère à Rethel « Rue Bauchet » (O8). Premiers résultats

Nicolas GARMOND (Service archéologique du Grand
Reims/UMR 8215), Mikel ETCHART-SALAS (CD O8)

Préalablement à l'extension d'une cartonnerie sur le site de la rue Henri Bauchet à Rethel, un diagnostic archéologique puis une fouille préventive, réalisée en collaboration par le Conseil Départemental des Ardennes et le Grand Reims, ont permis la mise au jour d'un vaste habitat daté du III^e millénaire avant notre ère.

Le site est localisé sur le sommet d'un petit relief local surplombant la vallée de l'Aisne. L'occupation est implantée plus précisément dans le creux formé par un ancien vallon glaciaire. Un paléosol, possiblement daté du début de l'Holocène, est conservé par bribes ; il a livré de très rares silex mésolithiques et quelques ossements de faune.

L'occupation principale du site est matérialisée par plusieurs centaines de trous de poteau et quelques fosses dispersés sur 8 000 m² (figure 1). L'analyse spatiale, encore en cours, permet de distinguer *a minima* une dizaine de structures : plusieurs bâtiments, naviformes, quadrangulaires ou à absides, accompagnés de palissades sur poteaux.

Les plus grands bâtiments (figure 2), naviformes ou à abside simple voire double, ont des longueurs allant de 10 à 16 m environ, pour des largeurs de l'ordre de 5 à 8 m. Les trous de poteau sont faiblement implantés dans le substrat limoneux ; aucun plan ne livre réellement de poteaux centraux surcreusés. Dans l'aire interne, peu de poteaux viennent dessiner les axes faitiers. En revanche, certains plans présentent des plateformes carrées à l'intérieur des maisons.

D'autres édifices sur poteaux, de plus petites tailles, quadrangulaires, sont présents à proximité des grandes maisons (figure 3). Il est probable qu'ils constituent des annexes ou dépendances à celles-ci.



Figure 1 – Vue zénithale de la partie ouest du site en cours de fouille, avec les premières interprétations spatiales des structures (orthophotographie T. Menant, DAO N. Garmond © SAGR).

Figure 2 – Vue d'un grand bâtiment à absides en cours de fouille (© CD08 / SAGR).



Entre ces bâtiments, l'espace est occupé par de nombreux trous de poteau, formant des alignements qu'il est souvent délicat d'interpréter. Néanmoins, plusieurs palissades se dessinent, venant ceinturer des maisons et leurs annexes. L'espacement entre les poteaux, peu profonds, est important, aussi faut-il probablement y voir les vestiges de clôtures légères, venant compartimenter l'espace au sein du village.

Les fosses sont peu nombreuses sur ce site. Néanmoins, on trouve deux petites fosses polylobées et deux silos de petite taille, profonds de moins d'un mètre. À signaler également la présence d'une inhumation en fosse, très mal conservée. L'individu, possiblement inhumé fléchi sur le

côté, n'était plus représenté que par les ossements d'une jambe accompagnés d'un outil en silex.

Le mobilier archéologique est malheureusement plus que rare. Seuls quelques tessons de céramique ont été retrouvés. Parmi le peu de silex taillés mis au jour, on compte deux haches polies. Il en va de même pour les ossements de faune. Les charbons récupérés dans les trous de poteau constituent probablement les vestiges les plus précieux pour aborder la question de la chronologie des occupations.

Ce site forme clairement un ensemble atypique pour la région et, plus largement, le nord-est de la France. L'explication tient probablement dans sa datation, qui relève



Figure 3 – Vue d'un petit bâtiment sur poteaux quadrangulaire en cours de fouille (© CD08 / SAGR).

d'une période mal documentée archéologiquement. Les plans des bâtiments, notamment ceux à absides, trouvent en effet des comparaisons dans la toute fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze, à échelle géographique large. Or, les résultats des premières datations (d'autres étant en cours) relèvent du Néolithique final. La tombe, notamment, est datée du Campaniforme. Si cette datation venait à être confirmée, alors, cet ensemble pourrait trouver des comparaisons avec le site hollandais de Molenaarsgraaf (Harrison 1980), une des références pour cette période, qui livre effectivement des plans de maisons assez proches. Il convient néanmoins de rester prudent sur l'interprétation de ces premiers résultats et d'attendre ceux de l'ensemble des datations. En effet, le plan du site et sa densité résultent

probablement d'une occupation longue, multiphasée, qui reste pour le moment complexe à aborder.

Quels que soient les résultats finaux des datations, le site de la rue Bauchet à Rethel constituera probablement une référence à échelle régionale, dans les années à venir, pour documenter les formes des habitations de la seconde moitié du III^e millénaire avant notre ère.

Bibliographie

HARRISON R. J, 1980 – *The Beaker Fol., Copper Age Archaeology in Western Europe, Ancient People and Places*, Longres, Thames and Hudson, 176 pp.

Des Néolithiques à *Durocortorum* : données préliminaires sur l'enceinte Michelsberg du quartier Sainte-Anne à Reims (51)

Christophe LAURELUT (Inrap / UMR 8215)
et Yoann RABASTÉ (Inrap)

Contexte de la découverte

C'est en décembre 2020 que le fossé de cette enceinte du Néolithique moyen (4 300 - 3 500 avant notre ère) a été reconnu sur une quarantaine de mètres de long. Ce diagnostic était le premier réalisé dans le quartier (faubourg) Sainte-Anne, et l'un des rares situés sur le finage de Reims en rive gauche de la Vesle. On doit cependant rappeler que cette implantation n'est ni la première, ni la plus ancienne du Néolithique dans ce secteur : dès le début des années 2000, la découverte du site de *la Haubette* à Tinquieux mettait en évidence la présence sur la même rive, à deux kilomètres en aval, d'un habitat du Néolithique ancien (culture de Blicquy - Villeneuve-Saint-Germain, vers 5 000 - 4 700 avant notre ère ; Hachem 2021).

La fouille a été effectuée en six semaines au cours de l'été 2021. Outre l'enceinte Michelsberg, elle a révélé la présence d'une série de fosses cylindriques au comblement calcifié, présumées mésolithiques (v. 9 500 - 5 500 avant notre ère), de diverses structures d'extraction (fosses polylobées) et de stockage (silos) attribuables aux âges du Fer (Hallstatt v. 750 - 450 avant notre ère, et La Tène v. 450 - 50 avant notre ère), de fossés parcellaires et de fondations sur solins empierrés rattachées à l'Antiquité, et enfin d'une occupation rurale du haut Moyen Âge associant bâti sur poteaux, fonds de cabanes et fosses diverses, implantée aux abords immédiats et sur/dans le fossé Michelsberg.

S'ajoutent encore à ces éléments des structures diverses liées à l'occupation subactuelle (XIX^e - XX^e s.) du faubourg Sainte-Anne : fosses de plantation des jardins, caves et constructions arasées.

Situation géographique et topographique

Les parcelles étudiées (environ 5 500 m²) sont actuellement enclavées entre une rangée de maisons individuelles avec jardin, le long de la rue Ledru-Rolin, et des logements collectifs récents de taille modeste, en arrière de la rue de Louvois. À la date d'intervention, elles correspondaient à un parking (conservé en l'état) et à la partie nord-est d'un parc reprenant la surface d'anciens jardins en arrière des zones bâties.

L'enceinte est implantée en rive gauche de la Vesle, hors les murs des villes antique et médiévale situées en rive droite. La section reconnue se situe sur la première terrasse non inondable, actuellement délimitée au nord par la rue Ledru-Rolin. En l'état actuel, rien ne permet de préciser l'extension de l'enceinte : elle peut tout à fait s'étendre vers le nord à tout ou partie de la zone actuellement entourée de la vallée de la Vesle – qui ne l'était peut-être pas au Néolithique. De même, son extension au sud et à l'ouest ne se heurte à aucune contrainte topographique majeure. On peut cependant inférer de la stratigraphie interne du fossé (*infra*) que la section reconnue et fouillée correspond à la limite est de l'espace enclos.

Il est probablement significatif que cette implantation se situe au niveau où la vallée de la Vesle présente un resserrement maximal, entre des zones palustres bien développées en amont et celles du secteur du Vieux Port et de Clairmarais en aval, où le lit majeur de la rivière s'étale largement au pied du cœur historique, antique et médiéval, de Reims. On peut postuler que ce secteur ait constitué, au Néolithique et ensuite, un point de franchissement privilégié de la rivière.

Stratigraphie locale

Le substrat est constitué d'alluvions sablo-graveleuses, recouvertes par des limons ruisselés jaunes à blanchâtres issus de la couverture lœssique weichsélienne remaniée, que la pédogenèse a ensuite brunifiés dans leur partie supérieure. Cette stratigraphie est parfois tronquée par des terrassements récents, mais elle est le plus souvent scellée par des remblais végétalisés dont l'épaisseur peut localement atteindre 80 cm à 1 m.

L'âge de ces remblais n'est pas déterminé, mais on constate qu'ils scellent l'ensemble des structures anciennes du site, du fossé néolithique jusqu'au parcellaire antique et à l'occupation alto-médiévale. On peut probablement en inférer un (des) remblaiement(s) moderne voire subcontemporain. Le niveau de lisibilité des structures en creux se situe sur le limon clair, sous les couches de remblai et de limon brunifié, à une profondeur de 90 cm à 1,5 m sous la surface actuelle.

Le fossé d'enceinte

Le fossé d'enceinte a été fouillé sur un peu plus de 45 m de longueur. La section dégagée est grossièrement rectiligne, avec une orientation générale est-nord-est – ouest-sud-ouest. Au niveau de décapage, sa largeur varie entre 3,5 et 4,7 m.

Aucune autre structure associée n'a pu être mise en évidence. Si on ne peut exclure la présence de fosses ou trous de poteaux contemporains mais non phasés faute d'éléments de datation, l'absence de traces d'une tranchée de palissade, classiquement associée aux enceintes de plaine de cette période, peut être avérée. Ce fait est d'autant plus étonnant que le fossé lui-même apparaît plutôt bien conservé. Étant donné ses dimensions, il n'est cependant pas exclu que les fondations d'une palissade aient été implantées côté interne, dans un talus suffisamment conséquent vu la masse de sédiment extrait pour que l'ancrage de la palissade n'ait laissé aucune trace au niveau du substrat géologique. Une autre option possible serait bien entendu l'absence de toute palissade associée, le retranchement se limitant à un fossé associé à un rempart de terre.

Une interruption aménagée

Initialement perçu comme continu, le fossé d'enceinte révèle finalement côté est une interruption dans l'emprise de fouille. Cette interruption était masquée à la fois par la superposition de structures d'extraction postérieures, conjointement à l'accumulation de terres noires (médiévales ?) dans le comblement terminal du fossé Michelsberg (figure 1).

Étroite relativement à la largeur du fossé, son axe est de plus occupé par une fosse allongée. Ce type de fosse « en fente » (*Schlitzgrube*), d'aspect similaire aux fossés néolithiques et recoupée par le parcellaire antique, est ici manifestement associé à l'enceinte, bien qu'il se rattache morphologiquement aux fosses dites à profil en « Y », normalement situées à l'écart des habitats et interprétées comme pièges de chasse.

Profil et stratigraphie interne

Une série de 18 coupes transversales, dont deux réalisées depuis la surface actuelle en limites est et ouest de l'emprise, rendent compte de la forme du fossé et de sa dynamique de comblement.

Le creusement initial apparaît très régulier et de belles dimensions, large à la base de près de 3 m pour une profondeur qui peut atteindre 1,6 m sous les remblais récents (figure 2). Le profil est très régulier, à fond plat et parois abruptes légèrement évasées, dont le creusement initial apparaît bien rectiligne. Selon les sections, le fossé s'inscrit entièrement dans les niveaux limoneux (à l'ouest) ou entame le substrat sablo-graveleux (à l'est).

Sur l'ensemble des coupes et les deux sections considérées, le comblement présente une nette asymétrie avec, côté nord, un rejet massif essentiellement limono-sableux, côté sud un comblement initial beaucoup plus humifère, en partie calcifié dans sa partie inférieure. Ce type de comblement régulièrement observé dans le comblement des fossés d'enceintes contemporaines, est classiquement interprété comme résultant de l'érosion d'une levée de



Figure 1 – Vue en plan de l'interruption du fossé, en partie perturbée par du parcellaire antique (au premier plan) et des structures d'extraction alto-médiévales (à droite) ; dans l'axe, la fosse profonde en fente (© Inrap).



Figure 2 – Fossé Michelsberg, coupe nord ; le profil originel du fossé, à fond plat et parois très abruptes, est encore bien perceptible ; le comblement présente côté gauche un apport massif de sédiment limoneux clair probablement issu de l'érosion d'une levée de terre interne ; l'horizon sombre à la base du comblement supérieur brun marque le profil d'équilibre du comblement néolithique (© Inrap).

terre interne, suivie d'un comblement beaucoup plus progressif de niveaux essentiellement humifères. En ce qui concerne l'enceinte du quartier Sainte-Anne, il dénoterait la présence d'une levée de terre côté nord du fossé, qui devait donc correspondre à l'intérieur de l'espace clos.

La stabilisation durable du profil du fossé partiellement comblé se traduit par une phase de pédogenèse, marquée par une couche très organique, brun sombre, à mi-hauteur dans le remplissage. Cet état perdure au moins jusqu'au premier millénaire de notre ère, comme en témoignent certaines installations en bordure de fossé et le matériel céramique recueilli dans les niveaux supérieurs de décapage. Le fossé d'enceinte (et peut-être les restes de la levée interne) serait ainsi resté marqué dans le paysage pendant au moins quatre millénaires et demi, peut-être même bien au-delà en fonction de l'âge du remblai terminal le nivelant.

Mobilier associé et datation

Le mobilier associé au fossé est très limité : outre des fragments épars, tessons de céramique essentiellement, issus du comblement (plus particulièrement côté nord, donc interne), les seuls objets éventuellement interprétables comme dépôts sont un grand vase à col presque complet découvert au diagnostic, et un puisoir (cuillère à poignée

courte) complet déposé en position fonctionnelle au fond du fossé (figure 3).

Sans préjuger de l'étude exhaustive du mobilier, ces éléments ne permettent pas à eux seuls un calage précis de l'occupation au sein de la périodisation du Michelsberg – une culture dont la durée s'étend sur sept à huit siècles. Le grand vase trouve cependant de bons parallèles dans des ensembles de l'Aisne attribués au Michelsberg ancien, particulièrement dans le matériel de Maizy-sur-Aisne (Le Bolloch 1989), ce qui permet de proposer un calage au tournant des V^e et IV^e millénaires.

Cette proposition est en accord avec les dates C14 réalisées lors du diagnostic sur des charbons associés aux couches de comblement initial du fossé d'enceinte, dont la probabilité maximale se situe autour de 4 000 avant notre ère.

Signification du site

Telle qu'elle apparaît dans l'emprise fouillée, l'enceinte se caractérise donc par un fossé unique, sans trace de palissade associée, mais de belles dimensions. Large de près de 3 m à la base, de 4 à 5 m au niveau de décapage, et profond d'1,7 m dans sa partie la mieux conservée, le creusement de ce fossé – et la construction du rempart associé – représente

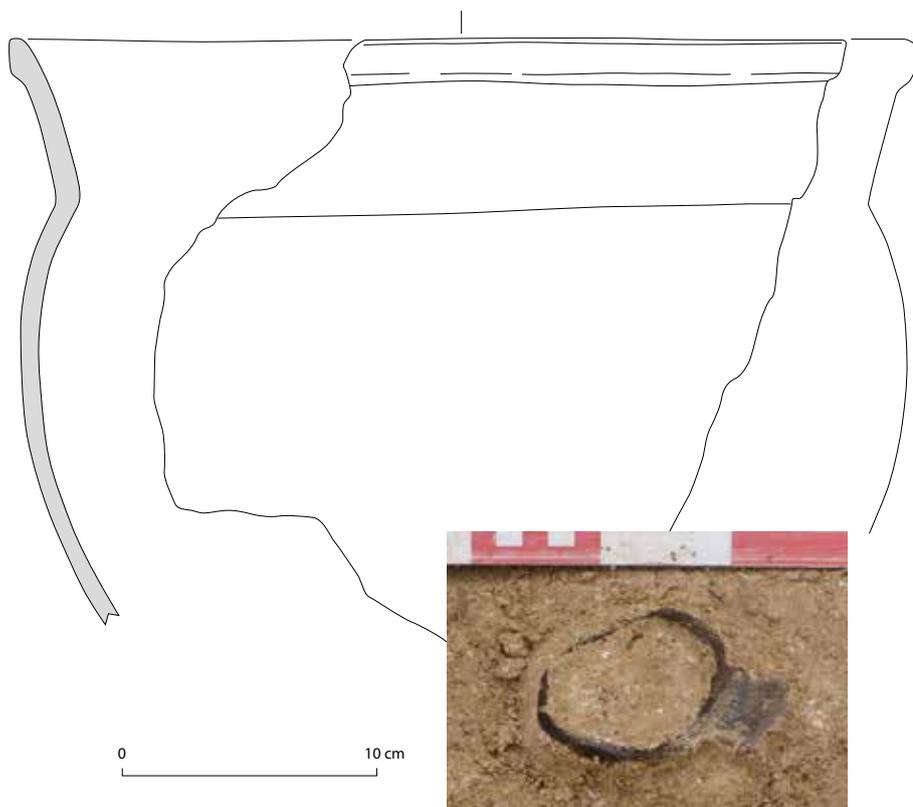


Figure 3 – Le vase à col et le puits, possibles dépôts volontaires au fond du fossé (© Inrap).

un terrassement d'ampleur considérable : de l'ordre de 5 à 7 m³ au mètre linéaire, soit au moins 250 m³ terrassés sur les seuls segments dégagés et fouillés.

L'utilisation du sédiment extrait permet de restituer une levée associée de volume comparable, soit un dénivelé total d'au moins 3,5 m pour une largeur d'ouvrage (fossé + levée) atteignant 8 à 10 m ; le tout éventuellement augmenté d'une palissade en bois dont l'implantation dans le remblai n'aurait pas laissé de trace visible.

La section du fossé, régulière et constante, et son aspect continu suggèrent en outre une construction planifiée effectuée d'un seul jet, au rebours des modélisations proposées pour les enceintes dites à pseudo-fossé maintenant étendu à certaines enceintes Michelsberg (Jeunesse 2018).

La seule interruption identifiée, d'une largeur de moins de 2 m au niveau de décapage, est à la fois étroite par rapport au module du fossé et en partie occupée par une fosse profonde en fente qui réduit encore sa largeur. S'il s'agit bien d'une entrée, elle est de toute évidence secondaire. La présence de cette fosse doit en outre indiquer soit sa condamnation, soit peut-être même un piégeage – selon la fonction maintenant communément attribuée à ce type de structure.

Les éléments mobiliers associés au fossé sont des plus réduits. Si la présence de dépôts ponctuels peut être proposée, on n'a pas trace des dépôts importants et complexes fréquemment associés aux enceintes contemporaines, particulièrement aux abords des interruptions. Ces éléments, tout comme la présence de céréales dans les prélèvements pratiqués, suffisent cependant pour attester une occupation des lieux ; mais sa nature – habitat permanent, rassemblements ponctuels? reste à préciser.

L'importance du fossé, son aspect régulier et planifié, son caractère peu interrompu, l'absence de dépôts complexes à caractère rituel ou cérémoniel suggèrent une vocation défensive et l'interprétation de l'enceinte comme un retranchement. Il convient cependant de rester prudent : les sections fouillées ne représentent certainement que peu de choses par rapport au périmètre total de l'enceinte, tout comme la petite portion de surface interne dégagée ne saurait rendre compte de la présence ou de l'absence d'installations internes. Au final, quelles que soient sa ou ses fonction(s) précise(s), le point le plus assuré est l'indiscutable volonté de monumentalité liée à la construction de cette enceinte, matérialisation explicite – pour soi et pour les autres – de la vitalité d'une communauté et de la force de son ancrage sur son territoire.

Bibliographie

HACHEM L. (dir.), 2021 – *Tinqueux « la Haubette » (Marne, France), un site exceptionnel du Néolithique ancien*, Archaeopress, 219 pp.

JEUNESSE Ch., 2018 – « Un type d'enceinte méconnu du Néolithique européen : l'enceinte à pseudo-fossé » in

GANDELIN M., ARD V., VAQUER J., JALLOT L. (dir.), *Les sites ceinturés de la Préhistoire récente. Nouvelles données, nouvelles approches, nouvelles hypothèses*, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 225-233.

LE BOLLOCH M. 1989 – *La céramique Michelsberg de la vallée de l'Aisne dans son contexte régional*, Doctorat de l'Université de Paris I, 2 vol., 279 pp., 82 pl.

Carence du Paléolithique en Champagne-Ardenne, lacune archéologique ou biais de la recherche ?

Morgane DACHARY (DRAC, Sra Limoges / UMR 5608),
Gautier BASSET (DRAC, Sra Châlons-en-Champagne / UMR
5199), Sébastien CHAUVIN (Inrap), André DELPUECH
(Musée de l'Homme), Benoit FILIPIAK (Inrap), Michel
KASPRZYK (Inrap / UMR 6298), Axelle LETOR (DRAC, Sra
Châlons-en-Champagne), Patrice PERNOT (Inrap),
Yoann CHANTREAU (DRAC, Sra Rennes / UMR 6566)

L'ancienne région Champagne-Ardenne fait partie des secteurs régulièrement présentés comme déficitaires en sites paléolithiques. L'objectif de cette présentation est de dresser un panorama après quatre années de recherche sur les causes de ce déficit et les tentatives pour y remédier.

La première partie de notre travail a consisté à analyser la géomorphologie de cette région marquée par des milieux contrastés : plaine crayeuse, larges vallées et zones de relief marqué. Cette mosaïque implique à la fois des modes de sédimentation (donc de conservation) différents et des modes d'occupation par les Paléolithiques variés. Elle implique, enfin, des points d'attraction inégalement répartis dans l'espace.

La deuxième partie de notre travail a consisté dans la création d'une base de données synthétique qui recense les occupations paléolithiques et mésolithiques (hors « fosses de chasse ») mentionnées dans la carte archéologique et la bibliographie (suite à un dépouillement le plus systématique possible), complétées, chaque fois que possible, par des observations ponctuelles sur le terrain. Ce catalogue détaille les données géographiques (département, commune, coordonnées GPS, bassin versant d'appartenance, etc.), les données chronoculturelles issues de la bibliographie et/ou d'une reprise des données (période chronologique, culture, éléments diagnostics tels que les pièces caractéristiques, méthode de datation), les données contextuelles (type de site, contexte sédimentaire, données taphonomiques, type de découverte) et les références bibliographiques. Bien que cette recension ne soit pas achevée dans la mesure où la mise en parallèle des différentes sources n'est pas terminée et qu'un retour sur le mobilier devra être envisagé, le nombre d'occurrences pour la région a d'ores et déjà été multiplié

par trois et a permis de proposer de nouvelles cartes de répartition (figure 1). Celles-ci montrent une distribution inégale sur le territoire mais une relative superposition des zones denses en sites paléolithiques et mésolithiques.

La troisième partie de notre travail s'est attachée à faire le lien entre présence/absence d'occurrences paléolithiques, contexte sédimentaire et interventions dans le cadre de l'archéologie préventive. Plusieurs facteurs limitants ont ainsi pu être mis en évidence. À titre d'exemple, peuvent

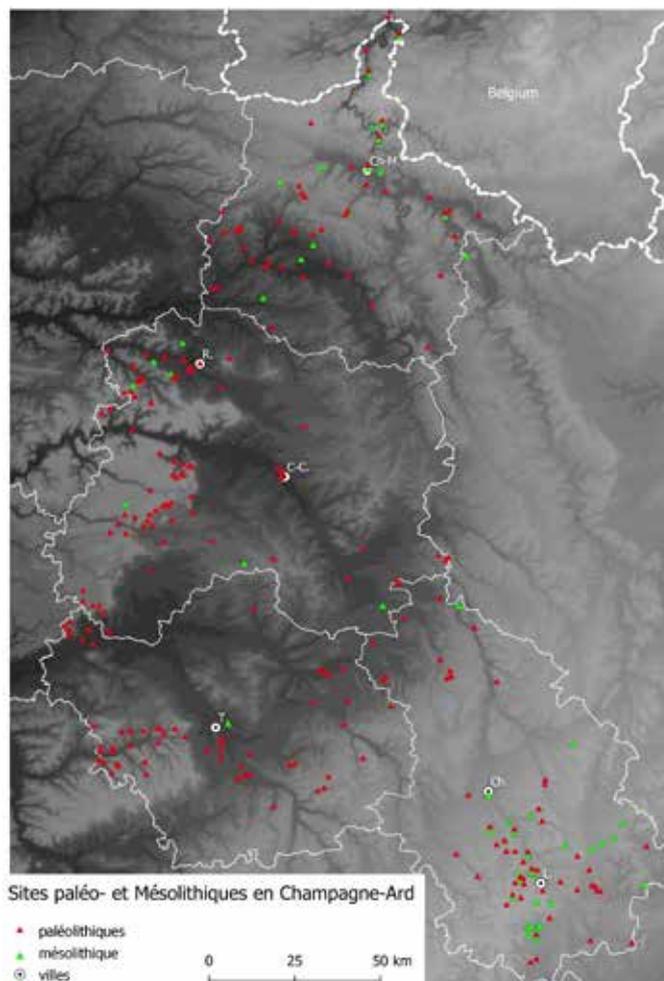


Figure 1 – Carte de répartition des occupations paléolithiques et mésolithiques de Champagne-Ardenne (G. Basset, Y. Chantreau, M. Dachary © DRAC).

être cités : l'extrême rareté des aménagements (donc des interventions dans le cadre du préventif) dans des secteurs dont le potentiel paléolithique est connu, la mauvaise connaissance des formations superficielles susceptibles d'avoir préservé des niveaux paléolithiques exceptés des cas très particuliers (terrasses et méandres perchés de la Marne nappés de lœss, formations d'altération des sables stampiens, hautes terrasses de la Brienne et de l'Aube, etc.), l'absence de sédimentation pléistocène dans de larges secteurs (plateaux crayeux, notamment), etc.

En parallèle, des tests systématiques des ensembles pléistocènes suivant des protocoles éprouvés (sondages profonds, réalisation de transects, etc.) et/ou en suivant les modèles d'implantation dans le territoire identifiés dans d'autres régions (points hauts, proximité de rivière, affleurement de matière première, vallons encaissés et abrités, etc.) ont été mis en œuvre. C'est dans ce cadre que plusieurs fenêtres d'observations sont présentées : le paléosol tardiglaciaire de La Veuve (Marne), le site paléolithique moyen de Moussesey (Aube), le secteur de Rilly-Sainte-Syre, Les Grandes-Chapelles, Droupt-Saint-Basle et Chapelle-Vallon (Aube) et le site paléolithique supérieur de Courteranges (Aube).

Ce bilan d'étape montre que les découvertes réalisées au cours des quatre dernières années ont été peu nombreuses, et localisées dans des secteurs plutôt inattendus. Une

des difficultés identifiées est notre méconnaissance des dépôts sédimentaires continentaux dans la région. Une autre réside dans la nécessaire adaptation des stratégies de prospection à des environnements contrastés (systèmes de terrasses, plateau crayeux parfois entaillé de vallées profondes ou par des systèmes karstiques, pied de talus, etc.). Une autre encore se trouve peut-être dans la(les) modalité(s) de fréquentation d'un territoire fortement contraint par sa géomorphologie (grande plaine sans relief avec sous-écoulement, vastes zones humides ou zones de relief marqué). Somme toute, il semble donc que nous ayons à faire autant à des lacunes d'occupation, au moins pour certaines périodes ou certains secteurs, qu'à un biais de la recherche dont les méthodologies doivent être encore affinées et surtout rendues très souples dans leur application, de manière à tenir compte de la variabilité des contextes sédimentaires.

En matière de nature des occupations paléolithiques, ces premiers résultats incitent à concevoir ce secteur géographique comme un lieu de passage et de collecte de matériaux (silicites, fossiles, notamment). Cette meilleure perception du mode d'occupation du territoire ouvre alors la voie à une meilleure identification des secteurs à fort potentiel, en référence aux travaux menés dans des secteurs géographiques qui présentent des caractéristiques identiques.

Gael CARTRON (Éveha)

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été mené en 2017 sous la direction de G. Verbrugge (Inrap ; Verbrugge 2018) sur la commune de Charmont-sous-Barbuise, à 14 km au nord-est de Troyes (Aube). Les découvertes réalisées le long de la rue du Moulin Chaudron, interprétées à ce stade comme les restes d'un établissement rural gallo-romain de type *villa*, ont motivé la prescription d'une fouille par le Service régional de l'archéologie. Suite à une demande de l'aménageur, celle-ci a été scindée en deux phases d'intervention : la phase 1, qui portait sur une superficie d'environ 6 000 m², a été réalisée entre mai et juillet 2019, la phase 2, qui englobait une zone de 10 000 m², entre mars et mai 2021.

Cette fenêtre de fouille globalement rectangulaire se trouve dans la plaine alluviale de la Barbuise, affluent de l'Aube, qui s'écoule du sud-est au nord-est. La plaine alluviale, large de 200 m environ à l'emplacement du terrain étudié par le bureau d'études Éveha, est bordée par des versants crayeux crétacés, dont les reliefs sont modérés. Ceux-ci sont recouverts de formations colluviales hétérogènes mais globalement héritées des altérites crayeuses et des limons de plateaux remaniés. L'emprise de fouille est traversée par un thalweg qui vient se connecter au versant crayeux occidental de la plaine alluviale de la Barbuise. Ce thalweg présente une séquence de comblement atteignant environ 2 m d'épaisseur.

La première phase de fouille, effectuée sur un terrain en forme de « L » bordant les rues du Moulin Chaudron et Gabriel Maurière, a concerné les abords de ce thalweg (Cartron 2021). Ce terrain se trouve à une distance comprise entre 20 et 60 m du cours actuel du ruisseau. Les structures y apparaissent quasi systématiquement sous l'horizon de labour, au contact du substrat géologique, c'est-à-dire au sein d'un cailloutis crayeux clastique en partie basse et d'une séquence jaunâtre limono-sableuse à sablo-graveleuse en partie haute. Les premières traces de l'implantation humaine sont représentées par cinq fosses de plan oblong, dont le profil en « V » ou en « Y » a pu être apprécié sur une hauteur comprise entre 1,17 et 1,47 m. L'occupation suivante est matérialisée par deux sépultures séparées par un faible intervalle, découvertes près de la

berme orientale de l'emprise, à quelques dizaines de mètres de la Barbuise. Il s'agit dans un cas d'une crémation dans un contenant en céramique, dans l'autre d'une inhumation très perturbée installée dans une fosse rectangulaire. Les fourchettes chronologiques fournies par des analyses au radiocarbone sur les os humains concordent parfaitement avec les résultats obtenus après examen du mobilier céramique, nous permettant de placer ces tombes au Bronze final. La fosse la plus imposante identifiée au cours de cette opération correspond quant à elle à une structure d'extraction abandonnée, d'après le matériel céramique recueilli en son sein, au Hallstatt C. Enfin, parmi les vestiges attribuables à l'époque romaine, on compte dix bâtiments sur poteaux plantés de taille assez restreinte (entre 13 et 52 m²), dont la fonction est difficile à renseigner au vu de l'état d'arasement prononcé des vestiges et du manque de mobilier caractéristique et discriminant. Aucun niveau de sol ou aménagement interne spécifique n'a par exemple été mis en évidence. Deux groupes peuvent toutefois être discernés. Le premier, représenté par trois exemplaires, renvoie aux habituels greniers sur plateforme surélevée. Le second groupe d'édifices se distingue par un plan plus allongé, à une seule nef, peut-être utilisé pour la stabulation. La plupart de ces constructions semblent s'articuler autour de plusieurs rangées de poteaux formant probablement deux enclos rectangulaires dont nous n'aurions que la portion sud-est. Parmi les autres structures des premiers siècles de notre ère rencontrées au cours de cette première phase de fouille, on mentionnera trois « cabanes excavées » de dimensions très réduites aménagées dans la partie basse du terrain, dont l'abandon peut être fixé pour l'une à la seconde moitié du III^e s. ap. J-C ou aux premières décennies du siècle suivant, pour une autre au milieu ou au troisième quart du IV^e s. ap. J-C. Signalons en outre la mise au jour d'une fosse vraisemblablement utilisée pour « éteindre » la chaux vive, d'un axe de circulation matérialisé par deux ornières ou encore de trois puits disséminés en plusieurs points du terrain, dont l'un a livré des fragments de planches en chêne dans son comblement basal (un des éléments fournissant une date d'abattage en 204 ap. J-C, à plus ou moins 10 ans).

La seconde emprise de fouille, globalement rectangulaire, est traversée de part en part par le thalweg. Nulle fosse à



Figure 1 – Vue depuis le nord-est du *fanum* et de l'édifice voisin, entre lesquels s'intercalent un puits et un empierrement rectangulaire (G. Gutel © Éveha 2021).

profil en « V » ou en « Y » ici, mais un silo de grande taille abandonné manifestement au cours de l'âge du Bronze ainsi qu'une seconde fosse d'extraction découverte près de celle fouillée en 2019. La très grande majorité des autres vestiges appartiennent à l'époque romaine. La principale découverte effectuée au cours de cette intervention (figure 1) est sans nul doute celle de deux bâtiments espacés de 8,50 m environ, entre lesquels vient s'intercaler un empierrement rectangulaire (5,65 x 2,50 m). Une des constructions correspond en effet à un temple à plan centré, avec sa *cella* rectangulaire (3,40 x 2,20 m dans œuvre) matérialisée par d'étroites fondations en blocs de craie, tandis que la galerie périphérique, de largeur assez régulière (1,85-1,95 m), est limitée par des solins conservés sur quelques centimètres de profondeur. Le second édifice comprend une unique pièce de plan carré (2,90 m de côté dans œuvre), aux solins particulièrement larges, ponctués de trous de poteau à chaque angle ainsi qu'au centre des murs. Au sein de cette possible chapelle a été trouvée une fosse de section quadrangulaire profonde de 1,35 m, dotée de parois verticales et d'un fond plat. En partie supérieure, ses parois sont doublées par une maçonnerie composée de petits fragments de craie soigneusement équarris, formant des assises régulières. Le mobilier recueilli dans cette structure, peu abondant, comprend notamment deux monnaies et une lampe à huile intacte. Ce petit bâtiment est bordé par un axe de circulation se développant sur l'axe sud-ouest – nord-est, large de 11 m environ. À cet endroit, une première couche argileuse a été apposée sur le substrat, afin d'assurer une horizontalité optimale, avant de recevoir

un épais manteau d'éclats de craie. La bande de roulement est quant à elle constituée d'un lit de cailloutis. Cet axe prend la forme d'un chemin creux dans la partie nord-est de la parcelle.

Si cette voie de communication peut être considérée comme un marqueur fort dans la structuration de l'espace, il en est de même des enclos découverts au nord de ce tronçon, dont certains ont pu être appréhendés dans leur globalité. Tout comme les deux exemplaires identifiés en 2019 plus au sud, ceux-ci apparaissent sous la forme de clôtures, matérialisées par des alignements de trous de poteau. Si celui renfermant les deux édifices à vocation culturelle paraît quasi-vidé de structures annexes, les autres enclos englobent de nombreux celliers, « cabanes excavées » et puits, mais aussi quelques constructions sur poteaux de taille souvent assez restreinte. Parmi les fosses mises en évidence, trois méritent une attention toute particulière en raison de la nature et de l'agencement du mobilier présent en leur sein. L'une d'entre elles, située à une vingtaine de mètres au sud de l'édifice carré mentionné ci-dessus, renvoie par exemple très probablement à un contexte culturel. Des planches de bois ont été utilisées pour confectionner son sol et une partie au moins de ses parois. La partie inférieure de son comblement a fourni plusieurs monnaies, une statuette en bronze, un fragment d'une autre en terre cuite, quelques récipients miniatures, des récipients et une clochette en bronze, des ustensiles en fer et une fibule. Les os en connexion d'un animal reposaient en outre au fond de la fosse, près d'un couteau en fer, non

loin d'un petit récipient en céramique retrouvé intact, lui-même posé sur une soucoupe également en céramique.

Un peu plus de 170 monnaies ont été découvertes lors de la phase 2, la plupart d'entre elles ayant été trouvées dans l'aire interne des deux édifices sus-nommés ainsi qu'en périphérie immédiate, dans la partie supérieure de la couche entaillée par leurs fondations. Outre ce numéraire, qui ne correspond manifestement pas à un ou plusieurs trésors monétaires, on relèvera également la découverte de plusieurs clochettes et fibules, mais aussi d'éléments plus inhabituels dans ce type de contexte, tel ce petit étui rectangulaire en alliage cuivreux, découvert intact, qui n'est pas sans rappeler certains coffrets d'oculistes. Sous ces deux édifices, ainsi que dans leur périphérie immédiate, de nombreux fragments d'enduits peints non figurés et de rares éléments architectoniques en pierre (un tambour et un fragment de base de colonne par exemple) ont été trouvés à l'intérieur de cette couche. Ceux-ci appartenaient probablement à un édifice plus ancien. Or, le seul bâtiment identifié en surface de la matrice sous-jacente, qui se développe en partie sous le *fanum*, correspond à une construction rectangulaire de petit module, à une seule nef, établie sur poteaux.

Malgré une politique d'archéologie préventive dynamique, force est de constater que le département de l'Aube n'a fourni qu'un nombre très limité d'espaces culturels antiques, dont les données sont presque invariablement issues de campagnes de prospection ou de comptes-rendus de découvertes parfois fort anciens. Le site de Charmont-sous-Barbuise paraît à ce titre particulièrement digne d'intérêt. Les études post-fouille, en cours, devraient notamment permettre de préciser le spectre chronologique de cette occupation (entre la seconde moitié du II^e s. ap. J-C et le milieu du IV^e s. ?), sa nature (sanctuaire rural au sein d'une petite agglomération ?), ou encore de définir l'organisation de ce lieu de culte ainsi que les activités religieuses déployées à cet endroit.

Bibliographie

CARTRON G., 2021 – *Charmont-sous-Barbuise (10), « rue du Moulin Chaudron – phase 1 », une occupation rurale antique au bord de la Barbuise*, Rapport final d'opération (fouille archéologique), Éveha, Sra Châlons-en-Champagne, 614 pp.

VERBRUGGHE G., 2018 – *Charmont-sous-Barbuise (10), « rue du Moulin Chaudron », un établissement gallo-romain sur la rive gauche de la Barbuise*, Rapport final d'opération (diagnostic archéologique), Inrap, Sra Châlons-en-Champagne, 138 pp.

La fouille de la rue de Vaux (Parvis de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux) à Châlons-en-Champagne (51) : premières données issues du terrain

Cédric ROMS (Inrap) et Christèle BAILLIF-DUCROS (Inrap)

À l'occasion de la requalification de l'îlot Notre-Dame par la ville de Châlons-en-Champagne, et suite aux résultats d'un diagnostic archéologique réalisé en 2020, la DRAC Grand Est (Service régional de l'archéologie, site de Châlons-en-Champagne) a prescrit une fouille, sur une emprise de 1 000 m², rue de Vaux (figure 1). L'opération qui s'est déroulée entre les 12 avril et 30 août 2021, a permis de mettre au jour des vestiges pour l'instant datés du Haut-Empire au milieu du XX^e s. Les résultats présentés succinctement ici sont ceux issus du terrain.

Localisation de la fouille

Le site se situerait à 200 m à l'est du *castrum* antique du III^e s. ap. J-C, limité par le Nau, et au pied des murs de la ville carolingienne (VIII^e - X^e s.), bordée par le Mau. Cet espace n'est intégré à l'enceinte de Châlons qu'au

XIII^e s. Une charte de Charles le Chauve, de 850, atteste la présence d'une chapelle Sainte-Marie non loin des murs de la ville, peut-être sous l'église Notre-Dame-en-Vaux, et dont la fondation pourrait remonter au VII^e s. L'église et sa paroisse sont quant à elles mentionnées pour la première fois en 1107. La physionomie du quartier était très différente autrefois puisque le bâti ancien occupait des espaces aujourd'hui ouverts : le quartier a souffert des bombardements de la Seconde Guerre mondiale et a été très fortement modifié lors des travaux d'après-guerre.

Tous les chemins mènent à *Catalaunum* / Châlons-en-Champagne

Deux axes de circulations, orientés nord-sud et est-ouest, probablement mis en place dans le courant du Haut-Empire, sont les vestiges les plus anciens conservés, malgré les fortes perturbations engendrées par le cimetière carolingien. Leur chaussée est constituée de niveaux de petits galets de rivière, de craie et de sable se succédant sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. Le mobilier archéologique est indigent et hormis quelques tessons de céramique un fer à cheval a été retrouvé. Ces deux rues ont été très largement oblitérées par les sépultures. Un espace préservé (2 m²) des aménagements des caves a livré les traces d'une occupation antique (fosses, trous de poteaux) ainsi que de nombreuses scories de fer pouvant témoigner, vu leur nombre, d'une activité métallurgique.



Figure 1 – La fouille vue depuis la collégiale Notre-Dame-en-Vaux
(© L. Okba, Communauté d'Agglomération et Ville de Châlons-en-Champagne).



Figure 2 – Sépultures en cours de fouille (© Inrap).

Sur les pavés, les tombes !

Sur ces voies antiques s'est installé un cimetière datant du milieu du IX^e s. et de la fin du X^e s. Les limites de cet espace sacré débordent sur une partie de l'emprise de fouille, notamment vers la façade sud de la collégiale actuelle. Ce cimetière paroissial carolingien pourrait être associé à la chapelle Sainte-Marie mentionnée dans la chartre de Charles le Chauve (vers 850).

Un ensemble de 116 sépultures primaires individuelles a été mis au jour au cours de cette opération préventive (figure 2). La superposition et le recoupement de nombreuses tombes témoignent d'une implantation de celles-ci au sein d'un espace circonscrit voire fermé. De nombreuses manipulations *post-mortem*, réductions et regroupements d'ossements en simple amas, ont été observées au cours du dégagement des fosses sépulcrales. Ces dernières sont de forme quadrangulaire, voire trapézoïdale, et la majorité d'entre elles présente, dans leur creusement ou par le dépôt de blocs de pierre, un aménagement de logette céphalique orientée vers l'ouest. Par ailleurs, une unique tombe présente un aménagement et une couverture en blocs de calcaire taillés. De même, deux sarcophages, à l'état fragmentaire, sont également présents et ont été réutilisés au sein de ce cimetière chrétien.

Les caves se rebiffent

Le Moyen Âge et la période moderne ont participé à la destruction du cimetière dans la partie sud du site. Après abandon de ce dernier – au moment de la fondation de Notre-Dame, peut-être, de nouvelles rues, reprenant les tracés antiques, sont mises en place et des maisons sont construites sur caves. Neufs d'entre elles, peut-être pour partie aménagées à la fin du Moyen Âge, ont ainsi été fouillées et étudiées. Les plans et leurs maçonneries ont été modifiés au gré des plans de réaligement des rues, notamment du XVIII^e s., et des évolutions du bâti en surface. Ces transformations rendent complexe la compréhension de l'évolution des caves, dont certaines présentent au moins trois états. La craie est le matériau de prédilection des maçons pour la construction des murs même si la brique et la pierre de Savonnières ont pu être utilisées pour certains soupiraux. Traces d'outils de taille et marques de hauteur d'assises ont marqué la surface des pierres ; des comptes ont même été gravés sur quelques blocs d'une cave. Parmi les quatre puits retrouvés sur le site, l'un était accessible depuis une cave.

